

BN Numismatique Bulletin cgb.fr 97

Janvier 2012

Pour recevoir par courriel le nouveau Bulletin Numismatique, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>

L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais vous pouvez sans restriction copier et diffuser n'importe quel BN entier.

Sommaire

- 1 ÉDITORIAL, INSOLITE ET OURS
- 2 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 3 LES BOURSES
- 4 NUMISMATIQUE ET ARCHÉOLOGIE
- 5 LES CHINOIS SONT DÉPASSÉS !
- 5 LES MONNAIES LOCALES
- 6 LES MONNAIES DE LOUIS XIII
- 7 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 186
- 8/9 LE COIN DU LIBRAIRE
- 10/11 COLLECTIONNER e-RATIONNEL
- 12 UN DOUBLE LOUIS « AUX 4 L » INÉDIT
- 13 CELTIC III
- 14 DUPRÉ CUIVRE : DES NOUVELLES !
- 15 DUPRÉ : UN NOUVEAU DÉTAIL
- 16 LE REDATAGE DES COINS
- 17 Les faux 10 CENTIMES
- 18/21 L'ÉNIGME DE L'AN 5 K
- 22 LIBRAIRIE ET FOURNITURES
- 23 MONNAIES 52 : clôture 9 février 2012
- 24 MODERNES XVIII :
- 25/29 LES UNIONS MONÉTAIRES EN EUROPE
- 30 LES RÉSULTATS DE PAPIER-MONNAIE 21
- 31 BILLETS 61 : ALLEMAGNE
- 32 QUATRE CATALOGUES EN COURS

ÉDITORIAL

Les temps sont troublés et difficiles, l'avenir à coup sûr rempli de surprises, nous pouvons tous être heureux d'avoir constitué des collections, quel qu'en soient les thèmes et étendues. Elles représentent des valeurs réelles dans un monde de valeurs virtuelles.

Certes, ces valeurs varient dans un sens comme dans l'autre mais il est plus facile de tendre vers zéro pour le virtuel que pour le réel !

2011 a été une année pleine d'inquiétudes pour l'euro. Afin de prendre date nous republions un dossier « Monnaies communes et Unions monétaires dans l'Histoire de l'Europe », qui se trouvait à l'origine dans €. Quand on en lit la conclusion, on constate que nous fûmes bons prophètes.

Pour voir Charles Gave expliquer ce que lui-même, Laurent Schmitt et moi-même disions aux médias durant la mise en place de l'euro cliquez pour visionner son entrevue. Douze minutes, pas une de perdue.

Vous pouvez aussi apprécier un texte de Charles Sannat : « Messieurs les Allemands, sortez les premiers », toujours avec le même argumentaire : l'euro crée plus de problèmes qu'il n'en résout.

En espérant malgré tout un futur radieux pour tous, l'équipe du BN souhaite à tous ses lecteurs de joyeuses et saintes fêtes !

Michel Prieur

INSOLITE

3118 PIÈCES EMPILÉES SUR UNE SEULE !

Les monnaies, par leur forme régulière, par leur disponibilité en quantités, comme les cartes, appellent les conquérants de l'inutile et du livre des records.

Il y a une vidéo sur gentside.com qui nous montre comment un nommé Tai Star, de Tucson (Arizona), a réalisé la plus grosse pile de pièces, non pas bêtement en « pile » mais en pyramide inversée, histoire d'en mettre vraiment beaucoup ! Et pour augmenter la difficulté, il l'a construite sur un coin de table : cliquez pour voir l'article et la vidéo.

Bon courage si vous voulez essayer !

Michel Prieur

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - AGORAVOX - Ancient Coins Collectors Guild - ATLAZ-Franck PERRIN - Xavier BOURBON - Émilie BOUVIER - Christophe CHARVE - la-chronique-adora.com - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPAROT - Joël CORNU - cyberpresse.ca - dailymail.co.uk - Stéphane DESROUSSEAUX - Jean-Marc DESSAL - Rozenn D. - [e-sylum](http://e-sylum.com) - LES ÉCHOS - Charles GAVE - gentside.com - google.fr - Christian GOR - G. R. - Samuel GOUET - Bernard HERBETH - lagazettedescommunes.com - Marielle LEBLANC - leboncoin.fr - Jean-Claude MICHAUX - Michel MUSZYNSKI - NUMISMASTER - [oulamr](http://oulamr.com) - PORTABLE ANTIQUITIES SCHEME - Michel PRIEUR - Éric PRIGENT - Éric PRIGNAC - rfi.fr - Thierry ROBERT - Claude ROELANDT - Laurent SCHMITT - securityvibes.fr - SENA.fr - letelegramme.com - E. T. - Philippe THERET - Thijs VERSPAGEN - toutes les illustrations qui ne proviennent pas de notre fonds ou de ce que nous avons reçu proviennent de wikipedia.org - YANNSAN - youtube.com

PANNEAU D’AFFICHAGE

4 février 2012

Association Française pour l'Etude du Papier-monnaie AFEP

30^{ème} salon du papier-monnaie

Hôtel Kyriad Paris Est
(dans la Gare de l'Est)
4 rue du 8 mai 1945
75010 Paris

www.papier-monnaie.com



73 kilomètres de pièces !

Un record a été battu de plusieurs kilomètres, celui du plus long alignement de pièces juxtaposées !



Cela s'est passé à Manille, raconte cyberpresse.ca, cliquez pour voir l'article source, et il donne les chiffres : 3,6 millions de pièces de 25 cents philippins, pour une somme d'environ 912 000 pesos philippins (21 000 dollars), le tout destiné à lever des fonds pour construire des écoles et fourni par des citoyens qui sont venus non seulement apporter leurs pièces mais aussi les mettre en place !

Bourse de DOMBASLE-SUR-MEURTHE

7^e Bourse Numismatique et Salon des Collectionneurs : monnaies et billets de banque, timbres, cartes postales, vieux papiers, fèves, muselets, miniatures...

Le dimanche 8 janvier 2012 de 9H00 à 17H30 à la salle polyvalente de Dombasle-sur-Meurthe (Meurthe et Moselle, à 15 km de Nancy). Organisation : Cercle Numismatique de Dombasle-sur-Meurthe Entrée visiteurs : 1,50 euros

Tarif exposants : 5 euros le mètre linéaire (max 8 m) - Taille : 40 exposants. Contact : 03 83 45 22 06 et clubCND54@yahoo.fr



The Portable Antiquities Scheme

Home | Contacts | Get involved | Conservation | Database | News & reports | Treasure | Research | Photos | Blogs | Events

Log in | Register

Home » Database

Welcome to the Scheme's database

What/Where/When search

476,622 RECORDS OF 750,893 ARTEFACTS

NOUVELLES DE LA SENA

La SENA se réunira le vendredi 6 janvier 2012 à 18h30 pour sa séance mensuelle. Celle-ci se tiendra dans la salle de lecture de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée, Paris 75004 (Métro : Saint Paul, Autobus : 69, 76, 96). La séance est ouverte à tous et l'entrée est libre.

Cette conférence, présentée par Inès Villela-Petit, aura pour thème : *David d'Angers au Musée du Cabinet des médailles, présentation de l'exposition.* (Note du BN pour télécharger un pdf remarquable sur l'exposition)



Elle sera suivie d'un pot amical à l'occasion des vœux.

Les « Cahiers Numismatiques » de décembre 2011, de la Société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques, ont au sommaire : *les huitièmes de statère à l'aigle carnutes*, par Nicolas Manios ; *deux légendes gauloises inédites* : CODELATOS et CONNOS-EPILOS / CATV par Louis-Pol Delestree ; *un sanctuaire de divination chez les Éduens ?* par Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec et Michel Feugère ; *deux essais monétaires du duc de Lorraine Charles IV (1624-1675)*, par Bruno Jané ; *les différents à la*

Monnaie de Bordeaux de 1610 à 1715, par Fernand Arbez et Jacques Vigouroux ; *la fin des monnayages traditionnels en Extrême-Orient : le cas de la sapèque 1863-1933*, par François Joyaux et en note de lecture, Ludovic DESWELLE, Laurent FABRE et Paul WATTIER, « Les monnaies des quatre rois Louis, Louis XIII à Louis XVI » (1610-1792) (C. Charlet).

Pour souscrire un abonnement ou acheter les « Cahiers Numismatiques » au numéro veuillez éditer le bon de commande sur le site <http://www.sena.fr> ou écrire à la Séna, Maison des Associations du 1^{er} arrondissement de Paris, c/o Maison des Associations du 1^{er} arrondissement, Forum des Halles CIDEX n°209, 75045 Paris Cedex 01.

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

LES BOURSES

CALENDRIER DES BOURSES JANVIER – FÉVRIER 2012

Bonjour à tous, aux organisateurs de bourses et de salons, au présidents des clubs et à tous ceux qui participent à l'organisation et à la publicité de ces manifestations.

Attention pour 2012, nous n'avons pas beaucoup d'informations de la part des associations numismatiques françaises. N'hésitez pas à vous faire connaître et à nous faire parvenir toutes les informations nécessaires afin de les publier dans le BULLETIN NUMISMATIQUE.

Signalez-nous les événements, réunions, expositions, conférences, assemblées générales ordinaires ou extraordinaires de vos associations. En particulier pour les bourses toutes collections, une étoile : vous pouvez avoir une bonne comme une mauvaise surprise !

Ce calendrier, c'est le vôtre !

À vous de le faire vivre ! Bonnes fêtes à tous et meilleurs vœux pour 2012.

JANVIER 2012

- 5/8 New York (USA) (*****) (N)
- 7 Moers (D) (**) (N)
- 8 Dombasle-sur-Meurthe (54) (**) (N)
- 8 Drancy (93) (nc) (tc)
- 8 Goussainville (95) (**) (N)

- 14 Drachten (NL) (nc) (N)
- 15 Fredrichshafen (D) (nc) (N)
- 21/22 Bâle (CH) (****) (N)
- 21 Ludwigsburg (D) (**) (N)
- 29 Montélimar (26) (**) (N)
- 29 Frankenthal (D) (nc) (N)

FÉVRIER

- 3/5 Berlin (D) (*****) (N) World Money Fair
- 4 Moers (D) (nc) (N)
- 4 Paris (75) (**) (B) (AFEP) (Assemblées Générales de la FFAN et de l'AFEP)
- 5 Argenteuil (95) (*****) (N)
- 5 Vandœuvre-lès-Nancy (54) (nc) (tc)
- 11 Londres (GB) (*****) (N)
- 12 Thyez (74) (**) (N)
- 12 Berkel/Tilburg (NL) (**) (N)
- 12 Dortmund (D) (****) (N)
- 18 Saint-Sébastien-sur-Loire (44) (**) (N)
- 18/19 Fréjus (83) (**) (tc)
- 19 Bresles (60) (nc) (tc)
- 19 Dôle (39) (**) (tc)
- 26 Gonesse (95) (**) (tc)
- 26 Pollestres (66) (**) (N)
- 26 Strasbourg (67) (**) (N)
- 26 Lausanne (CH) (**) (N)
- 26 Ulm (D) (**) (N)
- 26 Wittstock (D) (nc) (N)

BOURSES EN JANVIER : TOUT LE MONDE AU VERT !

LA MONNAIE DE PARIS RECRUTE SON RESPONSABLE SÉCURITÉ

Pour qu'un numismate lecteur du BN ait une chance de protéger la Monnaie au quai Conti.

Cliquez pour lire l'annonce de recrutement sur leboncoin.fr.



CLIQUEZ POUR VISITER LE CALENDRIER DE TOUTES LES BOURSES ÉTABLI PAR DELCAMPE.COM

En janvier 2012, cgb.fr et le Ford Transit Connect seront au repos pour les premiers et à la révision pour le second afin de reprendre le collier dès le début du mois de février : les salons de Paris (AFEP) et d'Argenteuil les 4 et 5 février, sans oublier Laurent Comparot et Marielle Leblanc qui nous représenteront à Berlin (World Money Fair). Nous aurons l'occasion d'en reparler dans notre prochain bulletin. Notre coup de cœur pour le mois de janvier, c'est incontestablement la bourse de New York du 5 au 8 janvier 2012, précédée et suivie par une semaine de ventes, l'événement de ce début d'année qui mérite bien cinq étoiles et de prendre l'avion pour s'y rendre comme nous l'avons déjà fait !

Laurent Schmitt

FORMIDABLE BIBLIOTHÈQUE NUMISMATIQUE DIGITALE ET GRATUITE EN LIGNE

Cliquez pour découvrir 2000 titres et articles en accès libre. Bravo à l'auteur !

COTY COIN OF THE YEAR

Laurent Comparot est cette année membre du jury et va voter pour élire une pièce dans chaque catégorie. Pour vous rendre compte du cru 2012, cliquez pour charger le pdf des pièces nominées.

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition *sine qua non* et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne,
75002 PARIS.

Tel : 01 40 26 42 97

courriel : joel@cgb.fr

UNE NOUVELLE SCANDALEUSE !

L'Ancient Coin Collectors Guild, ACCG, dont plusieurs numismates de cgb.fr sont membres et à laquelle nous avons plusieurs fois consacré des articles, annonce la capitulation des États-Unis devant le diktat grec.

L'importation de monnaies grecques est interdite aux États-Unis depuis le 1^{er} décembre 2011. La liste inclut les monnaies grecques du VI^e avant J.-C. au I^{er} siècle avant puis, n'oublions rien, les coloniales romaines frappées en Grèce, du I^{er} siècle avant J.-C. au III^e siècle après. Ce dernier détail est grotesque puisque l'on peut supposer que l'Italie va les revendiquer aussi ! Pour la liste exacte, cliquez sur le lien ci-dessus de l'information par l'ACCG. Une fois de plus ce genre de gesticulations est ridicule.

Les autorités grecques n'empêcheront pas un Grec trouvant un trésor dans son

jardin de le passer à l'étranger après avoir trouvé toutes les adresses et tous les prix sur Internet. C'est une situation identique à celle du trésor de Lava en France : vérité au delà des Pyrénées, erreur en deçà !

Les autorités américaines n'empêcheront pas les collectionneurs américains de monnaies grecques de s'approvisionner en Europe ou en Angleterre, voire directement sur le grand site d'enchères à partir d'une zone franche du monde prétendu Tiers.

Qui sera pénalisé ? Les professionnels respectueux des lois ! Sommet de crétinisme ! Une seule solution : le *Portable Antiquities Scheme* partout ! Sinon, les informations scientifiques continueront d'être perdues sans recours !

Michel Prieur

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

L'AFFAIRE DE LA TVA DU LIVRE

Nous n'allons pas vous dire explicitement ce que nous pensons de la décision gouvernementale de passer la TVA du livre de 5,5% à 7%. Nous risquerions d'être grossiers. Nous risquerions aussi de dire que changer un taux de TVA sur le livre pour récupérer 60 millions d'euros de taxes supplémentaires, autant dire rien, est ridicule. Surtout quand ce gouvernement est dirigé par un personnage qui a claqué 180 millions d'euro pour un avion personnel faisant 12.000 kilomètres d'un trait (le précédent ne faisant que 6.000 km, il fallait une escale pour aller à Bangkok !) Vous aviez oublié ? Cliquez sur l'article du Monde !



On nous demande d'ajuster nos prix, ce qui est logique. Le FRANC IX passerait donc de 29 à 29,41 € Il faudrait donc re-étiquetter tous les exemplaires ! Les libraires « papier » ont déjà bien du mal à

survivre contre les cyberlibraires (qui se moquent de l'étiquetage légal français comme de leur première délocalisation), il ne leur manquait plus que ça pour occuper leurs journées !

Vous allez lire en cliquant le communiqué du Syndicat de la Librairie Française où vous trouverez la liste des conséquences fâcheuses pour les libraires de cette élucubration énarchoïde. La décision de cgb.fr est de perdre la différence plutôt que de modifier les prix afin de ne pas pénaliser les libraires qui ont nos livres en stock. Ne manquez pas dans Les Échos un excellent article sur le sujet, cliquez.

Nous illustrons cet article par une photo du Ministère de la Culture en pleine activité. Nous aurions espéré, comme toute la profession, son intervention contre cette décision inqualifiable.

Michel Prieur ADF 45
Laurent Comparot ADF 52

PUBLICATION EN LIGNE !

Pour la première fois, tous les articles d'une conférence internationale de numismatique, celle de Madrid, sont mis en ligne et accessibles gratuitement pour tous ! Saluons cette initiative espagnole qui contribue à sortir la numismatique scientifique des ghettos et des cénacles !



Profitez-en pour visiter le site - cliquez - les tables des matières.

Les deux volumes publiés en 2005 sont découpés en ligne avec un pdf par article et une table des matières par sujet. Cliquez pour voir celle du volume I.

Data.gouv.fr

Excellente initiative, ouverture d'un site regroupant toutes les données numériques accessibles au public de tous les ministères. Cliquez pour arriver sur Culture et Communication avec en tête de réponse la Bibliothèque nationale de France.

NUMISMATIQUE ET ARCHÉOLOGIE

La numismatique est par définition une « science auxiliaire de l'Histoire ». Elle vient de le prouver une fois de plus sur un sujet controversé depuis au moins le XV^e siècle : la date d'achèvement de la construction du Temple de Jérusalem.



Pour les Juifs, le Temple est le temple d'Hérode le grand et il a été achevé sous son règne. Ci-dessus, une monnaie du monarque provenant du fonds cng au droit de laquelle on lit ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΗΡΟΔΟΥ. Flavius Joseph, dans ses *Antiquités Judaïques*, rédigées après *La Guerre des Juifs contre les Romains*, en 69 et 70 AD, nous dit que le Temple ne fut pas achevé par Hérode mais par ses successeurs. Or après les enfants d'Hérode, les Romains prennent le contrôle de la province de Judée. Dès 6 AD, Auguste, mécontent de la gestion d'Hérode Archélaus (qui n'est déjà plus roi mais seulement

tétrarque), l'exile en Gaule et crée la province romaine de Judée. Celle-ci est dès lors dirigée par des gouverneurs romains dont le plus célèbre est Ponce Pilate, sous lequel le Christ fut crucifié.

Que viennent de découvrir les archéologues israéliens, fouillant un bain rituel (un mikveh) sous les fondations du mur occidental du Temple, le Mur des Lamentations ?



Des monnaies romaines dont l'une de Valérius Gratus, gouverneur de Judée, datée de 17 AD. Bien évidemment, si cette pièce se trouvait abandonnée dans le

mikveh qui servira de fondation au Mur, impossible d'imaginer que Hérode, décédé en 4 avant J.-C., ait été celui qui termina la construction. Celle-ci s'est donc terminée sous la domination romaine.

Flavius Joseph avait déjà écrit vers 75 AD que le Temple n'avait pas été terminé par Hérode mais seulement vingt ans avant sa destruction en 70 AD. Pour des raisons politiques, son témoignage fut rejeté par les historiens juifs qui le considéraient comme un traître. En effet, il avait tenté d'éviter le conflit avec les Romains en expliquant que la puissance romaine ne laisserait aucune chance aux Juifs. Le « traître » avait donc raison et la preuve apportée par ces monnaies datées et trouvées dans un endroit où nul ne pouvait les avoir apportées postérieurement est indiscutable.

Notons que ces monnaies ne nous apprennent rien par elles-mêmes mais seulement par le lieu de découverte.

Michel Prieur

NOTE DU BN : pour se faire une idée de la complexité des recherches nécessaires pour établir des chronologies exactes, ne manquez pas de visiter un site consacré à la chronologie d'Hérode. Impressionnant : cliquez !

LES CHINOIS SONT DÉPASSÉS !

Battus ? Les Chinois ? Eh oui ! Aucun chinois n'a encore eu le toupet de proposer sur e-bay.fr les coins pour frapper les faux ou les moules pour les couler.

Sur un plan commercial, il est clair que c'est une amélioration de la rentabilité : non seulement on peut vendre des copies que les acheteurs pourront revendre comme vraies, mais en plus on vend le matériel voire on travaille à la commande : « Vous souhaitez acheter les coins pour frapper des couronnes d'argent de Charles 42 pour l'atelier de Berlin ? Pas de problème, c'est 500 euros. »

Un lecteur du BN nous a signalé la petite annonce, à peine était-elle en ligne, qu'une discussion assez surréaliste s'est engagée car le joyeux fabricant de « carolingiennes de fantaisie » était de nos clients et fût facile à identifier.

Nous avons deux demandes. D'abord le retrait de l'annonce de vente des coins. Ensuite un engagement de ne pas en produire mais aussi et surtout les photos des coins déjà produits. En mettant en ligne ces photos nous pensions fournir au public un élément de comparaison en cas de doute. Certes, en observant le nombre de pigeons qui achètent encore des faux chinois déjà dix fois publiés et illustrés, on peut douter

de l'efficacité de la méthode mais c'est un minimum à fournir.

Notre interlocuteur comprenant qu'il se lançait dans une activité qui allait lui apporter plus d'ennuis que de revenus, a affirmé avoir détruit le coin qu'il proposait et nous a juré n'en avoir jamais produit d'autre.

Pourquoi cet article ? D'abord, pour lancer un appel au peuple : si un artisan a eu l'idée de produire et vendre des coins, il y en a probablement d'autres.

Nous souhaitons les connaître pour leur demander de publier des photos de tous les coins produits : il est probable que certains des acheteurs sur le grand site d'enchères auront des surprises désagréables.

Certes, ce serait en réalité au syndicat **SNENNP** de s'occuper de ce genre de choses mais je doute que cela les préoccupe et rien ne les empêche de le faire par ailleurs.

De plus, nous voulons traiter leurs images, comme nous le faisons ci-contre avec celles récupérées, pour inverser la symétrie et montrer à quoi ressemble la monnaie frappée avec ce coin.

Pas si mal, n'est-ce pas ?

Michel Prieur



LES MONNAIES LOCALES

Mois après mois, des informations sortent, ville après ville, sur des créations de monnaies locales.



Nous attendions une opportunité de faire un grand article sur les principes et réalisations des monnaies locales mais les créations se multiplient sans un événement marquant qui donnerait un bon prétexte.



Comme les bruits désagréables se multiplient sur les grandes monnaies, il semble nécessaire de rappeler que pour créer une monnaie fiduciaire, il suffit d'un nombre

suffisant de gens décidés à lui faire confiance !

Le but des monnaies locales est avant tout de garder l'argent dans le circuit local : payer avec des billets qui ne sont acceptés que dans certains magasins, c'est assurer ces magasins que cet argent sera dépensé chez eux. Recevoir des billets locaux dans un vide-grenier ou contre un gardiennage, un baby-sitting, une grosse plonge dans un resto ou un sac de pommes de terre, c'est avoir la certitude que celui qui vous les donne veut que ses dépenses servent localement.

Si c'est l'argent national qui est utilisé, rien n'empêche au contraire de le déposer à la banque et avant peu votre argent sera remonté au siège et servira à spéculer sur le CAC 40 !



CGB avait initié le procédé dès 1992 avec ses propres billets qui illustrent cet article ; ils nous évitaient d'émettre des chèques

de remboursement lorsqu'un acheteur envoyait un chèque pour une liste dont un élément manquait. Nous étions certains que ces francs retourneraient chez nous !

Tout cessa avec la généralisation d'Internet, la disparition des listes, et l'informatisation complète de la comptabilité. Les billets restants sont dans la boutique billets de nécessité.

Des liens sur des articles, cliquez sur chaque titre :

- [Monnaie de Nantes - Le Télégramme.](#)
- [Économie sociale et solidaire : quand les territoires inventent leur monnaie](#) par la Gazette des Communes.
- Toulouse, [Le sol-violette, une monnaie solidaire face à la crise européenne](#) sur rfi.fr
- dans la même logique, [Les monnaies pirates](#) sur security vibes.fr et en lien pdf un dossier assez terrifiant sur les nouveaux circuits financiers clandestins.
- une vidéo sur Agoravox.fr : [Le Forum Social Local de Savoie invite Etienne Chouard](#) qui explique dans sa conférence le mécanisme du crédit et la création de monnaie.

Michel Prieur ADF 45

Monnaies du règne de Louis XIII (1610 - 1643) (4/4)



1/12 ECU
5 Sols, 2,287g
Frappes : 1641 à 1642

Retrait : -



1/4 ECU
15 Sols, 6,86g
Frappes : 1641 à 1642

Retrait : -



1/2 ECU
30 Sols, 13,725g
Frappes : 1641 à 1642

Retrait : -



ECU, Premier poinçon de WARIN
3 Livres, 27,45g (917/1000)
Frappes : 1641 à 1642

Retrait : -



Hoffmann



.cgb.fr_MONNAIES XXV



.cgb.fr_MONNAIES XXV



.cgb.fr_MONNAIES XXV



DOUBLE LOUIS D'OR
20 livres, 13,385g (917/1000)
Frappes : 1640 à 1643

Retrait : -



LOUIS D'OR
10 Livres, 6,692g
Frappes : 1640 à 1643

Retrait : -



1/2 LOUIS D'OR
5 Livres, 3,346g
Frappes : 1640 à 1643

Retrait : -



DOUBLE TOURNOIS DE WARIN
2 Deniers
Frappes : 1642 à 1643

Retrait : -



vw.cgb.fr_MONNAIES XX



vw.cgb.fr_MONNAIES XX



.cgb.fr_MONNAIES XXV



.cgb.fr



1/12 ECU
5 Sols, 2,287g
Frappes : 1642 à 1643

Retrait : -



1/4 ECU
15 Sols, 6,86g
Frappes : 1642 à 1643

Retrait : -



1/2 ECU
30 Sols, 13,725g
Frappes : 1642 à 1643

Retrait : -



ECU, Second poinçon de WARIN
3 Livres, 27,45g (917/1000)
Frappes : 1642 à 1643

Retrait : -



.cgb.fr



.cgb.fr_MONNAIES XXV



.cgb.fr_MONNAIES XXV



www.cgb.fr

Eric PRIGENT - Michel PRIEUR

www.cgb.fr

Notre lecteur Éric Prigent a réalisé une série de planches pédagogiques où les monnaies de chaque période sont présentées en avers et revers avec toute la série monétaire concernée exposée sur une seule planche. Nous les publions dans un format suffisant pour permettre l'impression couleur et l'affichage, soit dans une classe, soit pour le plaisir.

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 186

ARCHIVES

Philippe Théret, qui a pris le temps d'aller aux anciennes archives de la Monnaie de Paris et qui a également pris le temps de photographier un certain nombre de textes, met en ligne sur le Forum des adf, (<http://www.amisdufranc.org/forum>), des archives que les plus patients peuvent s'essayer à transcrire. Qu'il soit chaleureusement remercié de permettre les différentes découvertes qui en découlent et qu'il soit imité par le plus grand nombre !

COLOMBOPHILIE

Encore une magnifique monnaie trafiquée à l'aide d'une perceuse !



Repérée par Christophe Charve sur le grand site d'enchères. À vue de nez, je dirais un foret de 13... mazette ! Il est probable que cette monnaie a été perçée pour une utilisation bien particulière (rondelle pour bricoleur), mais mise entre de mauvaises mains, ou tout du moins entre des mains ignorantes, cela peut faire quelques dégâts au porte monnaie... Heureusement, celle-ci n'a délésté aucun collectionneur !

Atlas - Franck Perrin

2 FRANCS PÉDAGOGIQUE !

Communiquée par un ADF dont je n'ai pas noté le nom mais que je remercie, une monnaie pédagogique très étonnante :



On aurait pu penser que la pédagogie (pièce probablement utilisée dans les formations aux PTT) exigeait que les monnaies utilisées existent réellement : ce n'est pas toujours le cas, la preuve est faite.

Certes, la série prévue en 1959 comportait une 2 francs et les concepteurs de la série pédagogique l'on peut-être suivie ?



ÉPREUVE ? SPECIMEN ? ESSAI !!!

Les monnaies, quand on les achète sous coques, apportent le plus souvent de mauvaises surprises ce qui explique le choix habituel des collectionneurs de s'assurer personnellement que la monnaie est bien conforme dans la coque.



Nous allons donc pour une fois raconter une histoire où la coque recelait, sans qu'il soit possible de le savoir avant, une excellente surprise.

Notre lecteur YannSan, participant très avancé à la Collection Idéale, achète récemment fort bon marché, sous coque, une frappe décrite comme « PF64 » (frappe d'épreuve splendide) d'une 20 francs 1899, la première année, d'un aspect de

frappe effectivement exceptionnel et notée PLAIN EDGE (tranche lisse) sur la coque. Bien entendu, YannSann nous demande de libérer la monnaie de sa coque, ce que nous faisons.



Nous refaisons donc la photo immédiatement pour avoir une image débarrassée de l'affadissement du plastique, puis nous regardons la tranche !



On connaît les frappes en piéfort avec sur la tranche le poinçon corne et le mot OR mais c'est la première fois, de mémoire, que j'ai en main un exemplaire d'épaisseur presque standard avec ESSAI corne OR ! Malheureusement, on ne peut pas intégrer cet essai dans LE FRANC car, outre la tranche lisse qui n'a rien du type adopté, le poids est vraiment trop hors type : 8,73 g ! Pourtant, faute d'essai normal, cette pièce devrait, pour tout collectionneur soigneux, être un *must* avec la 1898.

Michel Prieur

PIÉFORT AU TRIPLE

Signalé par notre lecteur G.R. un piéfort tout à fait irrégulier de l'essai de la 2 francs de Bouvet : il pèse 29,90 g et son épaisseur est bien du triple d'une 2 francs normale. Cet inédit est d'autant plus intéressant qu'il s'inscrit dans la logique d'un piéfort de 5 francs au triple (75 g) présenté par Bouvet en 1853 (Mazard page 82 et Gadoury 1989 page 406).

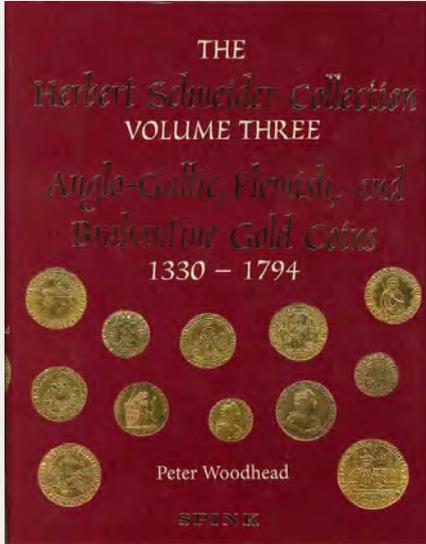
1856 essai de Bouvet



tranche de triple épaisseur

LE COIN DU LIBRAIRE

Peter Woodhead, *The Herbert Schneider collection, volume 3, Anglo-Gallic, Flemish, and Brabantine Gold Coins, 1330-1794*, Spink, Londres 2011. relié toile, (19,5 x 25,5 cm), 259p., dont 39 planches en couleur (en langue anglaise)... 75 €- LH53



De prime abord, lorsque mon collègue Laurent Comparot m'a demandé si nous devions commercialiser le volume 3 de la

collection Herbert Schneider, je lui ai répondu par la négative. Mon attitude tenait principalement au fait qu'une collection n'est jamais vraiment complète et que vendre le catalogue d'une collection se solde souvent par un échec commercial. À la consultation de l'ouvrage, ma position a complètement changé. Cette collection de monnaies d'or anglo-françaises, de Flandre et du Brabant est l'une des plus exceptionnelles jamais constituée. Les monnaies ont été sélectionnées avec un goût certain, et rareté rime souvent avec état de conservation exceptionnel. La série des saluts d'or d'Henri VI est tout bonnement époustouflante. Nous y rencontrons pas moins de neuf exemplaires pour Amiens ou six de Dijon, 1 de Châlons-en-Champagne et 1 d'Auxerre ; dans ces quatre cas il s'agit d'ateliers particulièrement rares pour cette période. La série des monnaies d'or d'Aquitaine est des plus remarquables : cette collection ne

compte pas moins de sept guyennois d'or ou quatorze hardis d'or.



Parmi les monnaies féodales françaises d'exception, signalons un fort d'or de Charles de France (1469-1472) frappé à Bordeaux.

Cet ouvrage est précédé d'un historique de la période et d'une liste des dépôts monétaires contenant des monnaies d'or. Sa présentation est agréable et

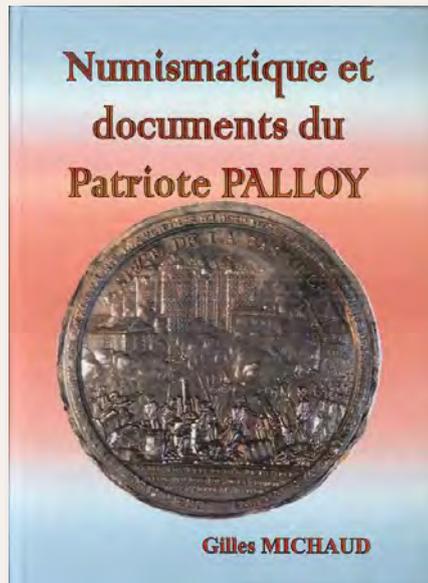
chaque monnaie fait l'objet d'une notice détaillée utilisant une police permettant de restituer fidèlement les caractères gothiques. Les photographies, en couleur, sont de qualité, mais présentent quelques problèmes d'encrage pour les planches 31, 32 et 33 tirant un peu trop sur le cyan et donnant aux monnaies un aspect légèrement verdâtre.

Néanmoins, tout bon collectionneur ou numismate s'intéressant aux monnayages d'or anglo-français se doit d'avoir cet ouvrage dans sa bibliothèque.

Arnaud Clairand.

LE PALLOY

Gilles Michaud, *Numismatique et documents du patriote Palloy*, 138 pages, 2011. ISBN 979-10-90717-01-5, 30 euros. Ln78



Gilles Michaud nous retrace la vie étonnante de Pierre François Palloy, petit maître maçon qui se chargea de la démolition de la Bastille en 1789/90. Il réutilisa une partie des matériaux et fit réaliser des couteaux, ainsi qu'une série de médailles qui sont plus proches des reliques que d'objets du quotidien. En 1976, Alain Weil avait déjà publié un ouvrage consacré à l'histoire et à

la numismatique de Palloy jusqu'alors assez méconnu. Gilles Michaud a su renouveler et développer cette étude en cherchant ou achetant depuis plusieurs années des documents d'archives ou des objets produits par Palloy. Il n'a pas hésité à consulter les fonds conservés dans les différents Musées et notamment ceux du Musée Carnavalet à Paris. Toutes les médailles rencontrées sont savamment décrites et illustrées en couleur. Des nombreuses épreuves inédites sont également présentées et permettent de



mieux comprendre les choix qui ont prévalu à la création de telle ou telle médaille. Il s'agit d'un ouvrage particulièrement intéressant, ne se limitant pas au seul aspect numismatique mais s'efforçant de restituer l'émission des médailles

de Palloy dans leur contexte historique. Cet ouvrage mérite de figurer dans toutes les bibliothèques des numismates et historiens s'intéressant à l'histoire de la Révolution française.

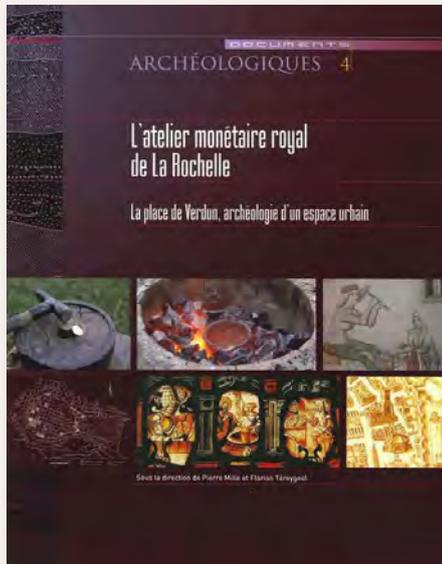
Arnaud Clairand



LE COIN DU LIBRAIRE (SUITE)

L'ATELIER MONÉTAIRE DE LA ROCHELLE

L'atelier monétaire royal de La Rochelle. La place de Verdun, Archéologie d'un espace urbain, Presses Universitaires de Rennes, sous la direction de Pierre Mille et Florian Téreygeol, 238 pages en couleur, 24 euros. La 73.



C'est avec plaisir que je vous annonce la parution de cet ouvrage qui a nécessité une longue maturation et dont les premiers manuscrits ont été remis il y a presque quinze ans.

Entre 1994 et 1997, des opérations archéologiques ont été menées à La Rochelle, sur la place de Verdun.



La municipalité avait alors lancé le projet de création d'un parking souterrain à l'emplacement de l'ancien atelier monétaire et du château de cette ville.

Les fouilles archéologiques de l'atelier monétaire ont été menées sous la direction d'Anne Bocquet et de Pierre Mille.

Elles ont révélé de nombreuses structures toutes antérieures à la démolition de l'atelier en 1689 et remontant parfois au début du XV^e siècle.

Ce sont ainsi plusieurs fours qui ont été méticuleusement fouillés, dont l'un semble s'être effondré vers 1422 lors de la fonte de florettes de Charles VI ou du dauphin. Il contenait encore une quinzaine de florettes collées entre elles et en cours de fonte. De nombreux flans, d'argent et de billon, des lames, des chutes de lames et mêmes des carrés monétaires vierges ont été découverts.



Les traces de l'ensemble de la chaîne de fabrication ont été retrouvées.

SUPERBE FOUILLE DE SAUVETAGE

Florian Téreygeol s'est livré à de l'archéologie expérimentale de manière à mieux comprendre la nature des outils et des méthodes employées.

La partie historique et numismatique de l'atelier monétaire tient également une bonne place. Marc Bompaire nous livre une intéressante étude sur cet atelier entre sa création en 1359 et l'année 1433.

Avec l'aide de Jean-Yves Kind, j'ai consacré un chapitre à la période 1433-1553 à partir du dépouillement systématique des archives de la Cour des monnaies de Paris (Archives nationales, sous-série Z1b).



Nous y apprenons que le frère de Louis XI, Charles de France, a frappé monnaies à La Rochelle de 1469 à 1472 et donc pas seulement en Guyenne, à Bordeaux. Il avait en effet reçu l'Aunis en apanage et les quelques rares monnaies d'or et d'argent frappées à La Rochelle, à son nom, constituent les dernières monnaies féodales de la région Poitou-Charentes. Enfin, j'avais remis en 1999, une étude consacrée à la période 1553-1689.



L'ensemble des comptes de cette période a été dépouillé et synthétisé (pp. 184-197), ainsi que la liste des maîtres accompagnés et leur(s) différent(s) (p. 44). Ils permettent pour la première fois d'avoir une idée fidèle et continue des productions monétaires de cette période, y compris des émissions protestantes illégales réalisées entre 1625 et 1628.

De riches annexes présentent notamment le procès-verbal d'une visite de l'atelier réalisée en 1556.

L'atelier est alors dans un état de décrépitude avancé et les officiers ne respectent pas vraiment les règlements.

Durant la première moitié du XVI^e siècle, il ne fut presque pas un maître qui n'ait pas été condamné pour malversation. En 1546, l'atelier dut même cesser toute production, car tous les officiers furent emprisonnés à la Conciergerie à Paris.

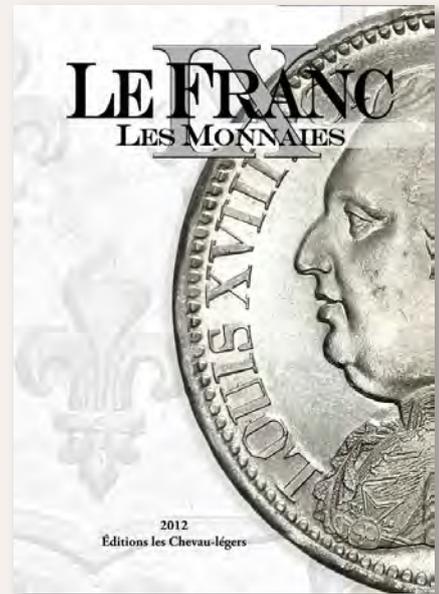
Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que l'atelier ait pu livrer autant de flans en argent et en billon.

Cet ouvrage pluridisciplinaire est le seul qui soit consacré à la fouille d'un atelier monétaire français. Il permet de renouveler l'histoire de l'atelier monétaire de La Rochelle durant le bas Moyen-Âge et l'Ancien Régime.

Arnaud Clairand

E-FRANC

Ils auraient pu attendre la parution du dixième FRANC pour innover et entrer dans l'air de la numismatique 100% numérique accessible depuis la plage, mais le FRANC... « neuf » avait l'argument lexical imparable.



Pour célébrer en fanfare la sortie du FRANC IX, donc, cgb.fr lance le e-FRANC, l'e-réplique de son compère

papier, l'e-référence des utilisateurs de smartphones dans le RER, et surtout l'e-invasion de la numismatique chez vous à toute heure.



Une objection ? Il lui manque l'odeur du papier neuf, du livre fraîchement imprimé.

Objection rejetée : il est possible d'acheter le livre, de le sentir, de l'archiver, et de le consulter le dimanche. Pour tous les autres jours, pour aller plus vite (parce que le monde va vite), pour la frime (parce que ça se fait éventuellement), et pour préserver votre ouvrage tout IX, il y a le e-FRANC. Voilà pour les adeptes.

Pour les autres, et ils sont nombreux, l'e-FRANC est pressenti pour devenir le réflexe de madame La Chance et monsieur Le Bol, qui ont peut-être des enfants, quand ils trouvent par hasard chez la grand-mère enterrée le matin un bout-de-métal-rond-avec-une-tête-dessinée-dessus, ou, en ratiboisant par erreur l'appartement d'un voisin outrancièrement amateur de heavy metal, une belle pièce en argent.

Pas question ici de juger son prochain, donnons-lui plutôt des conseils afin que sa belle trouvaille ne finisse pas à la poubelle (oh !). Chacun y va de son avis :

- « Tu me la donnes ? » (commentaire : à tenter)
- « Rends-toi à la police, t'auras la conscience tranquille. » (commentaire : oui, si on veut faire plaisir à Charles Ingalls)
- « Garde-la, tu sais y a des mecs qui collectionnent ces trucs. - Comme les boîtes de camembert ? - Exactement. (commentaire : dialogue tout à fait réaliste)
- « Vends-la sur e-Bay. » (commentaire : on progresse)
- « Si j'étais toi, je consulterais le e-Franc sur Internet. Dingue comme ce site

COLLECTIONNER E-RATIONNEL



est riche d'informations. » (commentaire : BIEN ! Je valide. Je pousse en l'air. Je clique sur « j'aime ».)

L'objet que vous tenez entre les mains vaut-il quelque chose financièrement ? Allez-vous devenir millionnaire en centimes ? Allez-vous garder ce beau Napoléon en argent qui a l'air neuf et commencer une collection (même si vous collectionnez déjà les timbres et les couvercles des pots de Nutella) ?

Pour le savoir, ayez le réflexe e-FRANC (<http://www.lefranc.net>).

D'ailleurs, profitons de la trouvaille de madame La Chance pour effectuer, avec son aimable autorisation, une cyber-recherche en direct.

En observant de plus près, et avec un minimum de bonne volonté, elle constate que son bout-de-métal-rond-avec-une-tête-dessinée-dessus est une pièce de 5 francs. C'est écrit dessus, au centre.

Rendez vous à la rubrique « Cote des monnaies », cliquons sur 5 francs.

Samerlipopette ! Il y en a moult.

C'est sans compter sur la malignité de madame La Chance : elle reconnaît



UN DOUBLE LOUIS « AUX 4 L » INÉDIT

En 1997, nous avons publié un article consacré à l'Hôtel des monnaies de Tours entre 1679 et 1772 : Arnaud Clairand, « L'Hôtel des monnaies de Tours (1679-1772) », p. 117-148, Tours, études numismatiques, SFN, s.l., 1997.

Cette étude était principalement basée sur les dépouillements des archives de la Cour des monnaies de Paris, conservés dans la sous-série Z1b des Archives Nationales ainsi que sur celles conservées dans la série B des Archives départementales d'Indre-et-Loire.

Les espèces frappées sur flan neuf sont bien connues à partir des sources, notamment parce que des exemplaires étaient mis en boîtes et expédiés à la Cour des Monnaie de Paris afin de contrôler leurs poids et titre. Les procès-verbaux d'ouverture de ces boîtes étant intégralement conservés pour le règne de Louis XIV, il est possible d'avoir une idée précise des monnaies frappées entre 1643 et 1715. Pour les monnaies réformées, c'est-à-dire refrappées sur une monnaie ancienne, le

maître (puis directeur) n'était pas considéré comme responsable de leurs poids et titre. Il n'était donc pas tenu de mettre des exemplaires en boîte pour contrôle. Pour la plupart des ateliers monétaires, les registres des réformations ne sont que partiellement conservés. L'atelier de Tours n'échappe malheureusement pas à la règle et pour les espèces qui y ont été réformées entre 1690 et 1705, seuls sont conservés les registres des années 1704 et 1705. Autant dire que la connaissance que nous pouvons avoir des espèces réformées à Tours ne peut résulter que du pointage des exemplaires passés en vente ou conservés au sein de collections publiques ou privées.

Récemment, nous avons eu l'occasion d'examiner une monnaie réformée en 1699 à Tours, absente de tous les ouvrages de référence consultés. Il s'agit d'un double louis d'or dit « aux quatre L » appartenant à la deuxième réformation ordonnée par un édit du roi de septembre 1693, enregistré par la Cour des monnaies de Paris le 2 octobre suivant. Un arrêt du Conseil du

roi du 12 janvier 1700 mit fin à la seconde réformation. Il s'agit de l'une des dernières monnaies de Tours frappée au type dit « aux 4 L ». Cette monnaie est particulièrement rare et a certainement été frappée à moins de 1000 exemplaires, comme la plupart des autres doubles louis frappés en France pendant les années 1697 à 1699.

Description :

D/ LVD. XIII. D: G. (soleil) – FR. ET. NAV. REX., tête laurée de Louis XIV à droite ; au-dessous 1699.

R/ .CHRS. – .REGN. - .VINC. - IMP (croissant), croix formée de quatre lis couronnés, portant en cœur un cartouche contenant la lettre d'atelier E, cantonné de 4 L, chiffre du roi.

13,40 g, 31 mm, 6 h. Monnaie réformée sur un double louis à « l'écu », lui-même réformé sur un double louis frappé avant décembre 1689.

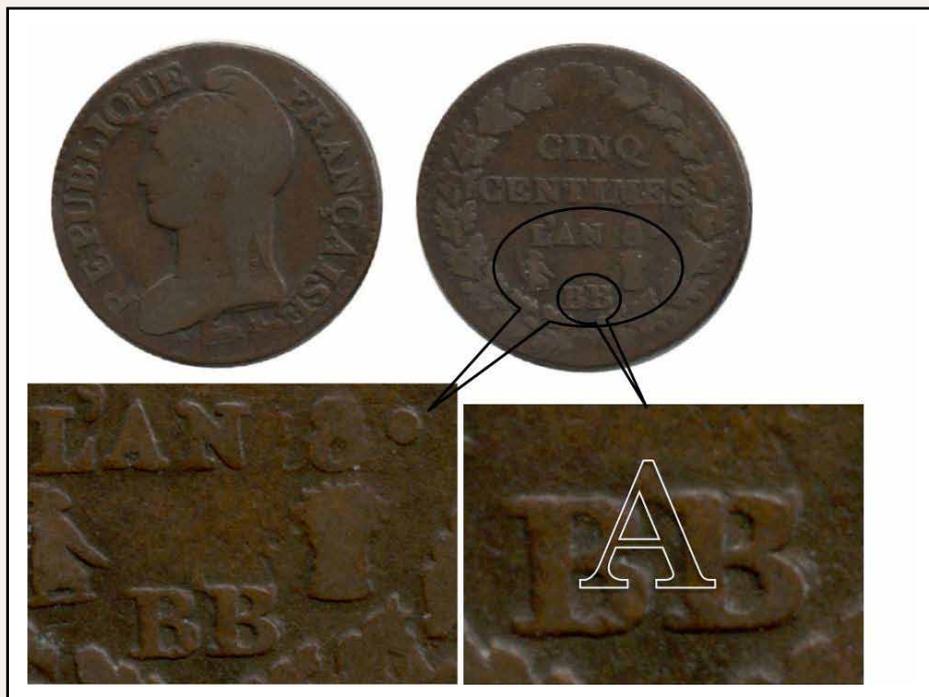
Arnaud Clairand

FRAPPÉ À TOURS EN 1699



DUPRÉ CUIVRE : DU NOUVEAU ?

Depuis l'ouverture au public du site DUPRÉ nombreux sont ceux qui sont venus...tester, voir, essayer, mais aussi soumettre une partie de leur collection, que ce soit des exemplaires confirmés ou d'insignes raretés, cliquez pour visiter ! Ce site répondait visiblement à une demande plus encore pour les cuivres que pour les Union et Force : Philippe Théret avait déjà fait un gros travail sur les UF et ouvert un site dédié, mais dans les deux cas l'accueil a été très positif et la richesse des échanges en témoigne. Certaines questions qui se sont posées avaient trait à la confidentialité et l'anonymat garanti par la mise en ligne d'informations « personnelles » sur ces collections. Les exemples suivants, illustrent la possibilité offerte de rester en retrait, tout en faisant progresser l'ensemble de la communauté sur la connaissance d'un monnayage. Dans ce qui suit, seul le collectionneur se reconnaîtra et personne n'aura d'autre information le concernant que « E.T. ». Toutefois, les échanges que nous continuons d'entretenir sur les Dupré et les exemplaires présentés, permettent à



chacun d'enrichir sa propre connaissance de ce qui s'est déroulé dans les productions entre l'an 4 et l'an 9 pour les décimales

du Franc. Ainsi, « E.T. » nous a réservé quelques surprises avec des confirmations, nouveautés et aussi des questions.

DUPRÉ CUIVRE : DES NOUVELLES !

L'une des premières surprises est d'avoir mis sur le site, une CINQ CENTIMES An 8/5 AA/D casque/lévrier. Visiblement, son identification avait déjà été faite par son détenteur, mais la confirmation en est venue lors de la publication faite dans le BN94 (<http://www.cgb.fr/bn/pdf/bn094.pdf>). Comparaison faite avec cet exemplaire, c'est bien la même paire de coin

qui a servi. Nous voici donc avec deux exemplaires, le premier étant beaucoup plus lisible et ayant permis d'identifier le second *via* le comparateur sur le site DUPRÉ. Une illustration du rôle d'identification est donc mise en exergue par cet exemple et a permis de trancher dans un cas qui n'était pas évident *a priori*.

Deuxième surprise fut cette CINQ CENTIMES BB/A gerbe/corne, qui n'est pas encore référencée. L'absence de point après CENTIMES, tout comme l'écartement des caractères au revers, fait de cet exemplaire, une pièce sur laquelle le regard s'arrête.

Toutefois, il fallait y regarder à plus de deux fois et prendre soin de scruter encore et encore cette monnaie. Ainsi, les gros plans permettent de mettre au jour un A entre les deux B. Il n'a pas été possible de relever trace d'une corne sous la gerbe, soit que la regravure ait été particulièrement bien faite, soit qu'il n'y en ait pas. La comparaison de cet exemplaire avec d'autres monnaies pour Strasbourg a permis de la classer sans conteste et la ligne reste à créer.

On peut en particulier, se reporter à la monnaie qui illustre le type CINQ CENTIMES 8/5 BB dans la collection idéale... qui est aussi une BB/A. Une troisième laisse aussi apparaître un A sous les deux B de Strasbourg, mais la corne est cette fois visible sous la gerbe.



REGARDER UNE DUPRÉ, C'EST SOUVENT...



Compte tenu de la forme dépassant du 'W' et des ateliers ayant frappé des CINQ CENTIMES cette année là, il y a peu de choix : D ou R. Le R est la seule lettre qui permette de justifier des excroissances qui dépassent sous le « W ». En revanche, nulle trace évidente d'un

et lisible. Il reste donc à trouver d'autres exemplaires de même origine. Comme les clichés sont archivés, ils peuvent rester en attente le temps qu'il faudra pour identifier exactement cette monnaie.

La présentation de ces exemplaires et la confrontation avec l'ensemble de ce qui existe permet ainsi de mettre au jour



Troisième surprise et non des moindres. Il s'agit d'une lilloise de l'an 5... sauf que le « W » de Lille est clairement regravé sur une autre lettre.

coq sous le caducée. On peut seulement dire qu'il est déformé à deux endroits de manière évidente, tout juste permettant de placer la gravure complète d'un coq. L'incertitude subsiste donc à propos de cet exemplaire jusqu'à ce que l'on en trouve un autre plus « complet »



REMARQUER UN DÉTAIL NOUVEAU

ces exemplaires qui manquent à la liste de ces Dupré qui n'ont de cesse de nous surprendre. Il n'y a avait pas d'espace ouvert de cette manière, c'est maintenant chose faite. L'archive ainsi créée permet de conserver traces de ce qui existe tant pour classer et identifier les choses, que pour mettre à jour de nouveaux exemplaires.

En tout état de cause, l'encre du FRANC IX n'est pas encore sèche que déjà il faut penser aux lignes du FRANC X ! Et le site DUPRÉ permettra de tenir ces découvertes à jour, pour les types couverts, tout en garantissant la mémoire autour de ces premiers « francs modernes ».

Xavier BOURBON ADF 628

NOTE DU BN SUR LE FX : confirmé, il y a déjà quatre lignes de plus et plus d'une centaine de courriels à traiter pour préciser des points de détails ou des pointages.

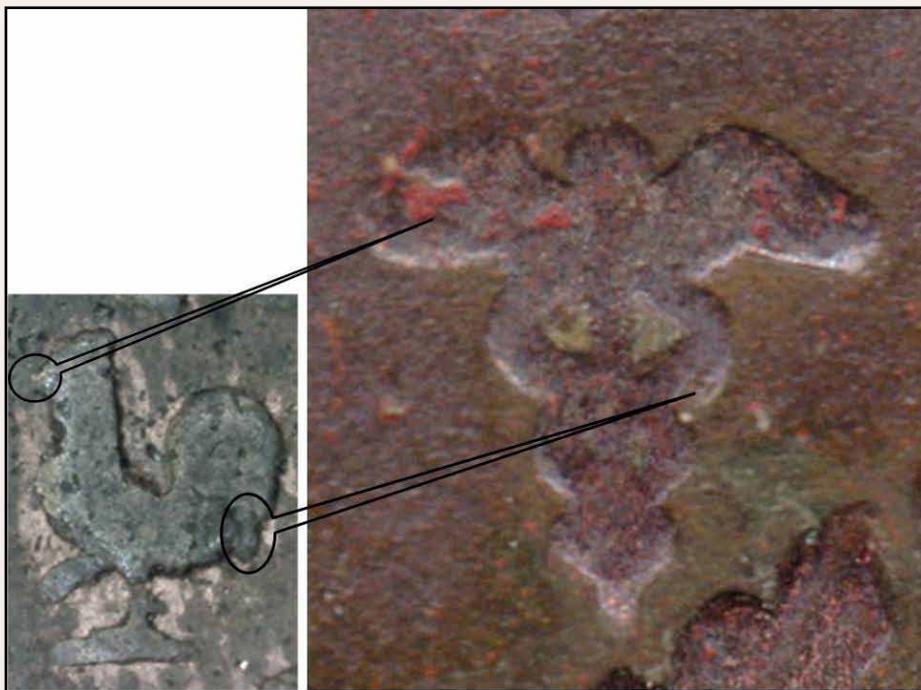
Note du BN sur la confidentialité : nous avons en cette matière une plus grande expérience que le site Dupré puisque certains participants de la Collection Idéale, que nous gérons depuis onze ans, ont choisi des pseudonymes. Il existe un seul cas où l'anonymat d'un contributeur a été levé et c'est par sa faute indirecte.

Il se trouve à Drouot, dans la salle, et il mise à fond sur une monnaie... qui excite

aussi la convoitise d'une autre personne de l'assistance qui lui abandonne la pièce. Quand le déçu voit apparaître dans la CI la monnaie en question avec un pseudonyme familier aux visiteurs de la CI, il lui est facile de mettre un nom dessus car son concurrent de Drouot n'est pas un marchand et achetait donc pour lui-même !

Nous sommes entre gens de bonne compagnie qui n'en ont pas parlé. Il n'y a donc pratiquement aucune inquiétude à avoir pour la protection des pseudonymes, qu'il s'agisse de la CI ou du site DUPRÉ.

Nous avons tous des mentalités de gestionnaires de fiduciaires du Liechtenstein.



LE REDATAGE DES COINS DE CINQ CENTIMES

Si l'on fait une petite analyse de fréquence d'apparition les CINQ CENTIMES frappées à Paris (F115), on peut s'apercevoir que dans plus d'un cas sur deux, celles identifiées An 7 A ou données comme telles, sont en fait des pièces issues d'un coin modifié (redaté ou redaté et ré-affecté à l'atelier de Paris). Le millésime a été modifié en 7/5 sur des coins destinés initialement à Paris (7/5 A), Rouen (7/5 A/B) ou encore Orléans (7/5 A/R). Nous ne sommes probablement pas au bout de nos découvertes, pour une raison toute simple : il a manqué, cette année là, un très grand nombre de coins à Paris, qu'il a fallu trouver ailleurs dans les stocks conservés à l'atelier de gravure de Paris par Augustin Dupré.



les registres de fabrication sous le vocable « anciens flacons » [1]. S'agit-il seulement de flans destinés à la frappe de la pièce de DECIME ou de refrappages ? Rien ne permet de trancher. Ce total d'environ 16,5 millions de pièces a dû nécessiter l'utilisation d'un nombre de coins compris entre 770 et 920.

Reprenons les productions affichées pour Paris en l'an 7. Les CINQ CENTIMES mises en délivrance sont au nombre de 16 493 121 pièces, parmi lesquelles il faut compter 23 576 refrappages et 3 985 786 pièces frappées et mises à part dans



POUR SERVIR À PARIS EN L'AN 7

Le registre de fourniture des coins tenu par A. Dupré donne pour l'an 7 un total de 500 paires de coins de CINQ CENTIMES fournies entre nivôse et fructidor [2]. Cette quantité permet, dans le meilleur des cas, la frappe de 12,5 millions de pièces, mais plus certainement un total voisin de 10 millions. Quoiqu'il en soit, il manque tout de même entre 4 et 6,5 millions de pièces qui n'ont pu être frappées que grâce à l'utilisation de coins redatés. Le nombre de coins redatés se monte ainsi à un total compris entre 270 et 420.



duits, auxquels il faut ajouter un minimum de 400 coins regravés employés cette même année. On aurait ainsi des CINQ CENTIMES An 7 A produites avec environ 55% de coins neufs et 45% de coins regravés. Compte tenu des productions moyennes respectives pour les coins neufs et les coins regravés, le rapport entre les productions serait ainsi

voisin de 2/3 - 1/3 entre les An 7 A et les An 7/5 A/X. jusqu'à 18 000 (version « optimiste » de la durée de vie moyenne des coins), on arrive à 66% de coins neufs pour 33% de coins redatés (500/250) pour un total de 750 coins de revers employés cette année là. En se fondant sur cette estimation de 24 000 frappes/paire de coins, tirée de productions sur différents ateliers en l'an 7 et 8, on arrive à une production de 73% d'An 7A (avec des coins neufs) et 27% de 7/5 A/X, produites avec des coins modifiés.

Les coins redatés étaient plus fragiles que les coins neufs du fait des opérations de modification de la date et éventuellement des différents et lettre d'atelier. Ainsi, si l'on peut estimer à 20/25 000 le nombre de frappes possibles pour une paire de coins neufs destinés à la fabrication des CINQ CENTIMES, les coins redatés n'excédaient vraisemblablement pas 15 à 18 000 frappes. Ainsi, si l'on considère des coins neufs pouvant frapper jusqu'à 24 000 pièces, et des coins modifiés

Dans une version beaucoup plus réaliste de la durée de vie des coins de CINQ CENTIMES modifiés et une usure ou une casse prématurée des outils lors de la frappe, le rapport entre les coins neufs et les coins modifiés est beaucoup plus proche de la parité. On a toujours 500 coins neufs pro-

voisin de 2/3 - 1/3 entre les An 7 A et les An 7/5 A/X.

La fréquence d'apparition des An 7 A par rapport aux 7/5 laisse à penser que le rapport est proche 66/33 et que les An 7 A qui nous sont parvenues, ne sont pas aussi fréquentes que la production totale pourrait le laisser croire.

Xavier BOURBON ADF 628

[1] MS FOL 86 – Emission de monnaies en cuivre France Colonies, An 7-1844. Archives de la Monnaie de Paris. Savigny le Temple.

[2] Res-MS-10030-PAR-MON-F(5) – Enregistrement des divers récépissés des fournitures faites pour le service des monnaies. BNF Paris.

LES FAUX 10 CENTIMES...

Une grande partie des 10 centimes au N couronné vendues aux collectionneurs sont des faux d'époque, faux vendus plus par méconnaissance que par malhonnêteté.

Ce sont des « faux pour servir » et non des « faux pour collectionneur » ils ont donc tout à fait leur place dans une collection bien tenue mais encore faut-il les y inclure comme ce qu'ils sont : des faux d'époque, et non comme des frappes authentiques ! On constate même que certaines variantes décrites, comme des inversions différent/ lettre d'atelier, sont en réalité des faux erronés. Quels sont donc les détails qui peuvent à première vue nous indiquer qu'il s'agit d'un faux ? Sur tous les faux que j'ai pu observer, une chose m'a toujours semblée criante : les rubans d'abord et ensuite la barre du N.

LE FRANC, dans un article, nous indique une technique de détection : la qualité de gravure

de la signature et en dernier recours celle des différents. C'est très utile pour identifier les faux de bonne qualité.



Néanmoins les faux sont médiocres et repérables au premier regard.

Pourquoi tant de faux pour des pièces de si faible valeur ?

Des informations trouvées sur le site [Passion Napoléon](http://www.passionnapoleon.com) donne des indications sur le pouvoir d'achat de l'époque, cliquez pour le visiter

Ces pièces de faible valeur servent à des transactions tel que le paiement des salaires journaliers des ouvriers ou l'achat du pain.

Le pouvoir d'achat sous le Consulat et l'Empire montre que la somme de 10 centimes n'est pas négligeable. Jugez-en :

À Paris, un ouvrier gagne en moyenne 2 F par jour ; un forgeron 5 F ; un maçon de 1 à 1,50 F ; un tailleur de pierres 2 F ; un cordonnier 36 centimes ; un fileur sur métier de 1,20 à 1,50 F ; un charpentier 2 F ; un



AUTHENTIQUE

AU N COURONNÉ DE NAPOLEON 1^{ER}

adjudant sous-officier 1,60 F ; un vague-mestre 1,66 F ; un tambour-major 0,80 F ; un musicien 0,55 F ; un maître-tailleur, cordonnier 0,30 F .

et les revend à des grossistes pour une fraction de la faciale, eux-même revendant à des utilisateurs finaux pour la moitié de la faciale. Il y eut probablement des utilisateurs finaux très pauvres mais très nombreux.

ARTICLE 133.
Celui qui aura contrefait ou altéré des monnaies de billon ou de cuivre ayant cours légal en France, ou participé à l'émission ou exposition des dites monnaies contrefaites ou altérées, ou à leur introduction sur le territoire français, sera puni des travaux forcés à perpétuité.



Un deuxième élément non négligeable : le code pénal

Le site ledroitcriminel.free.fr/, cliquez pour visiter, nous informe sur les codes législatifs. On y trouve sur notre sujet : **CODE PÉNAL DE 1810**
ARTICLE 132.

Quiconque aura contrefait ou altéré les monnaies d'or ou d'argent ayant cours légal en France, ou participé à l'émission ou exposition des dites monnaies contrefaites ou altérées, ou à leur introduction sur le territoire français, sera puni de mort, et ses biens seront confisqués.

Pour les faussaires, choisir le billon, c'est prendre le risque des travaux forcés mais éviter la mort ! Peut être était-ce une bonne raison de choisir de contrefaire des monnaies de faible valeur en billon.

Quant aux denrées :
La livre de viande de boucherie vaut 0,70 F ; le kilo de beurre 1,60 à 2,20 F ; la douzaine d'œufs 0,45 à 0,70 F ; le pain de 1^{re} qualité, au kilo 30 centimes ; le pain de 2^e qualité, au kilo 19 centimes ; le pain de seigle, au kilo 11 centimes ; une volaille 0,20 à 0,40 franc (en 1800).

On peut aussi penser que, comme le font aujourd'hui les faux-monnayeurs professionnels, un atelier produit des faux

Sur une liste de forçats évadés entre 1814 et 1844 trouvée sur Internet, on compte vingt-cinq condamnés pour fausse monnaie : quatorze condamnations à quinze ans de travaux forcés et onze condamnations aux travaux forcés à perpétuité.

Pour résumer : en cas de doute, comparez vos exemplaires avec les exemplaires de la Collection Idéale. Paris et Strasbourg sont les ateliers les plus contrefaits, Strasbourg avec les différents inversés se trouve souvent.



© <http://www.cgb.fr>

Christian Gor ADF 552

L'ÉNIGME AN 5 K

Introduction

Les monnaies divisionnaires du Franc, dont la création est conjointe à celle du Franc et de l'adoption du système décimal, ont été frappées entre l'an 4 et l'an 9, dans onze ateliers différents en France.

Le décret du 28 thermidor an 3 crée une pièce de 5 centimes, une pièce de décime et une pièce de 2 décimes. Ces monnaies ne survivront pas longtemps puisque le 3 Brumaire de l'an 5, soit un peu plus d'un an après, la loi modifie ce que les textes qualifient de « petite monnaie », pour revenir à une valeur proche de celle qui était en vigueur avant 1794. On trouve ainsi à partir de l'an 5, trois nouvelles monnaies : une UN CENTIME qui sera frappée entre l'an 6 et l'an 8 ; une CINQ CENTIMES et une UN DECIME qui seront frappées entre l'an 5 et l'an 9.

À cette période, Augustin Dupré a obtenu que l'ensemble des coins utilisés en France soient issus d'un seul et unique atelier de gravure : le sien. Il occupe le poste de gra-

veur général, et à ce titre il est responsable de la fourniture des ateliers en outillage pour la frappe des monnaies.



Différents ateliers vont produire de la monnaie de cuivre au cours des cinq années que durera leur frappe, parmi ceux-ci, l'atelier de Bordeaux. Cet atelier, déjà en activité avant l'an 5, fournira des CINQ CENTIMES et des UN DECIME jusqu'au début de l'an 9.

Pourquoi alors parler d'énigme ? Parce que ces monnaies de cuivre (cinq centimes an 5 K) ne sont pas censées exister, elles n'ont jamais été frappées !

Pour cela, il faut voyager entre Paris et Bordeaux par la malle poste avec les caisses de coins et le faire durant plusieurs années. Ainsi, on comprend comment, et pourquoi, la production de monnaies de cuivre à Bordeaux n'a pu débuter qu'en l'an 6 et s'est achevée en l'an 9, sans qu'il y ait eu de production à ce dernier millésime, contrairement à ce que l'on peut penser de la production entre l'an 5 et l'an 9 pour cet atelier.

Périodes de production

Du fait de la centralisation de la production des coins à l'atelier de gravure de Paris, la production de ceux-ci était maîtrisée. L'inconvénient d'une production centralisée est la nécessité de produire un très grand nombre d'outillages dans des délais souvent très courts. Cela a tout particulièrement été le cas en brumaire de l'an 5, en raison du retrait des monnaies

IL N'EXISTE PAS D'AN 5 K

décrété quatorze mois plus tôt, qu'il a fallu remplacer dans un délai très court.

Du fait du mode de réalisation à l'unité de ces outils et compte tenu des difficultés d'approvisionnement en matières premières - et donc des coûts associés -, il était impossible d'envisager de mettre au rebut, donc vendre au simple prix de l'acier, des outils forgés n'ayant pas servi ou encore en état d'usage, du fait par exemple d'un changement d'année. Cela a pu représenter plusieurs tonnes d'acier (un coin pèse entre 0,800 kg et 1,500 kg).

Ces outils étaient alors, à la demande de l'Administration, redatés par Dupré puis renvoyés dans les ateliers de destination. On connaît ainsi nombre de coins ayant traversé le temps pour être ré-utilisés deux ou trois ans après leur fabrication, voire plus. Les millésimes 7/5 ou 8/5 se trouvent pratiquement pour tous les ateliers en activité à cette période.

Qu'en est-il alors des productions à l'atelier de Bordeaux ?

Telle qu'elles sont référencées dans des ouvrages comme le FRANC (2009), les divisionnaires du Franc pour Bordeaux peuvent être décrites comme suit :

- DÉCIME AN 4 K : un exemplaire connu, pas de production référencée ;

- 2 DÉCIMES AN 4 K : un exemplaire connu, pas de production référencée ;

- CINQ CENTIMES AN 6 K, AN 7 K, AN 7/5 K, AN 8 K, AN 8/6 K, AN 9 K ;

- UN DÉCIME AN 7 K, AN 8 K.

Pour ces deux premiers types, produits en l'an 4, s'il n'existe pas de production

qui n'a frappé ces monnaies qu'à partir de l'année suivante ?

La réponse à cette question se trouve à la fois gravée sur les monnaies et inscrite dans les archives de la Monnaie de Paris, aujourd'hui conservées à Savigny le Temple, en région parisienne.



référéncée dans les textes, on en connaît toutefois un exemplaire de chaque.

On ne connaît pas de modification ou de refrappage de 2 DECIMES ou de DECIME.

Pour la CINQ CENTIMES, la production semble débuter en l'an 6. Pourquoi et comment trouve-t-on une 7/5 ?

Pourquoi un coin au millésime de l'an 5 se trouve-t-il dans la production d'un atelier

L'étude qui suit a réservé une autre surprise puisqu'un millésime, non référencé jusqu'à présent, a été identifié. L'exemplaire de cette CINQ CENTIMES AN 6 K est manifestement un 6/5.

L'atelier de Bordeaux n'a pas attendu l'an 6 pour commencer à frapper des monnaies. La production à Bordeaux est déjà pluri-séculaire lorsque le Franc est créé le 18 germinal an 3 (7 avril 1795), date à laquelle la loi instaure le Franc comme monnaie : « l'unité des monnaies prendra le nom de franc pour remplacer celui de livre. »

Les registres de production fournissent des renseignements sur les périodes d'activité de cet atelier. On a ainsi entre la fin de l'an 6 et le milieu de l'an 9, 27 délivrances de pièces de CINQ CENTIMES pour un total de :

MAIS IL EXISTE DES 7/5 K

- 468 218 pièces en l'an 6, en trois délivrances ;
- 1 528 743 pièces en l'an 7, en sept délivrances ;
- 4 606 348 pièces en l'an 8, en seize délivrances ;
- 32 200 pièces en l'an 9, en une délivrance.

La production commence manifestement en l'an 6, puisque la première délivrance jugée date du 5 fructidor (22 août 1798). C'est la toute fin de l'an 6 (fructidor est le dernier mois de l'année dans le calendrier révolutionnaire). Les deux autres délivrances de l'an 6 sont datées des 19 fructidor (5 septembre 1798) et du 4^e jour complémentaire de l'an 6 (24 novembre 1798).

Autre renseignement d'importance, provenant du graveur général lui-même : la réalisation et la fourniture à l'Administration des carrés de CINQ CENTIMES pour l'atelier de Bordeaux est au 28 brumaire de l'an 6 (18 novembre 1797) et 15 carrés de pile sont fournis à cette date. Une deuxième fourniture aura lieu le 4 frimaire

de cette même année (24 novembre 1797). Aucun coin « An 5 K » ne semble donc avoir été fourni ou utilisé (*Enregistrement des divers réceptionnés des fournitures faites pour le service des monnaies*).

La fourniture des coins pour l'atelier de Bordeaux s'est poursuivie en fin de l'an 6 pour les premiers coins à l'an 7. Le 16 fructidor (dimanche 2 septembre 1798), soit environ trois décades avant la fin de l'année, six carrés de pile et cinq de tête sont transmis.

Tout au long de l'an 8 et jusqu'au 23 prairial de cette même année (12 juin 1800), Augustin Dupré fournira l'atelier de Bordeaux en coins pour la frappe de cuivre et tout particulièrement les CINQ CENTIMES (*Enregistrement des divers réceptionnés des fournitures faites pour le service des monnaies*).

Au total, ce seront :

- 47 carrés de pile et 12 de tête qui seront fournis en l'an 6 ;
- 25 carrés de pile et 12 de tête qui seront fournis pour l'an 7 ;
- 138 carrés de pile et 138 carrés de tête qui seront fournis pour l'an 8.

Deux constats s'imposent et les questions induites apparaissent immédiatement :

- Il y a un net déséquilibre entre la fourniture des coins d'avvers (*carrés de tête*) et de revers (*carrés de pile*). Pour quelle raison ce déséquilibre existe-t-il ? Pour quelle raison n'apparaît-il pas d'écart en l'an 8 ?
- Il n'a pas été fourni de coins en l'an 9. Quelles sont les conditions de réalisation et de délivrance des 32 200 pièces de CINQ CENTIMES mises en délivrance le 21 ventôse de l'an 9 (12 mars 1801) ?

Fourniture des carrés de CINQ CENTIMES

Pour répondre à la première interrogation, concernant les écarts de fourniture entre les coins d'avvers et de revers, il faut se remémorer qu'il existe une pièce de DECIME an 4 K. Elle est la clé de la réponse. Il n'existe pas de production référencée pour cette pièce à Bordeaux. Toutefois, il en existe au moins une (*cf. Collection Idéale*) dans un état qui fait dire qu'elle n'a pas circulé.

La pièce de DÉCIME a été remplacée le 3 brumaire de l'an 5 (24 octobre 1796) par

POURQUOI DONC DES COINS EN 5 K ?

la pièce de CINQ CENTIMES. Hors la valeur faciale, ces deux pièces ont les mêmes caractéristiques physiques (un module de 28 mm et une masse de 10 g). L'avvers de ces deux monnaies est rigoureusement le même. Les échanges entre l'atelier de Bordeaux et l'administration des monnaies, à Paris, permettent de confirmer que le DÉCIME avait bel et bien été prévu pour être frappé à Bordeaux et que l'atelier avait été pourvu en carrés. En effet...

« Du 1^{er} Frimaire an 6 (21 novembre 1796) Au Commissaire du Directoire Exécutif pour la monnaie de Bordeaux.

Nous vous prévenons, Citoyen, que nous avons remis ce jour à la poste, à votre adresse, une caisse contenant quinze coins de pile de cinq centimes dont nous vous invitons à accuser réception.

Nous ne vous envoyons point de coin de tête parce que ceux que nous vous avons envoyé le 8 fructidor an 4 et qui étaient destinés à la fabrication de la pièce d'un DECIME pourrait servir à celle des pièces de cinq centimes. »



... et le 19 frimaire an 6 (9 décembre 1797), le commissaire N^{al} accuse réception des 15 coins de pile de cinq centimes (MS144, F^o4, #24).

Le courrier du 8 fructidor An 4 (25 août 1796) dont il est question dans le courrier précédent est libellé en ces termes (MS117, F^o149) :

« Du 8 fructidor an 4 Au commissaire National de la monnaie de Bordeaux, pour lui annoncer l'envoy de 39 paires de carrés de décime et six paires de coussinets »

Ainsi, en fructidor de l'an 4, l'atelier de Bordeaux avait été pourvu en carrés pour la fabrication de pièces de DECIME et de 2 DECIMES, fournitures qui se sont poursuivies jusqu'au début de l'an 5, juste

avant remplacement du décret du 28 thermidor an 3 (15 août 1795) par la loi du 3 brumaire an 5 (MS118, F^o35) :

« 3 vendémiaire an 5 (24 septembre 1796)

Au commissaire de la monnaie de Bordeaux pour le prévenir qu'on a remis ce jour'hui à la messagerie une caisse contenant 30 paires de carrés et 6 paires de coussinets pour la pièce de 2 Décimes et 8 têtes et 10 piles pour celle d'un Décime. »

L'atelier est donc largement pourvu en coins de tête (coins d'avvers) pour la production de ce qui sera la CINQ CENTIMES et la UN DECIME après le 3 brumaire. On sait par ailleurs que ces coins n'ont pas été détruits, contrairement à l'usage qui veut que dans le premier mois d'une année, les coins au millésime de l'année précédente soient biffés, détruits pour être revendus au prix de l'acier (MS144, F^o3).

« Du 19 vendémiaire an 6 (10 octobre 1797)

Nous avons reçu, Citoyen, avec votre lettre du 19 de ce mois, [...], quant aux caisses de Décime et de 2 Décimes gravés pour l'an 4 qui vous ont été remis par votre prédécesseur, nous vous invitons à les

BORDEAUX RÉCUPÈRE LE...

conserver en dépôt jusqu'à nouvel avis de notre part. »

Au début de l'an 6, ces coins gravés à l'an 4 (pour les revers) et fournis entre la fin de l'an 4 et le début de l'an 5, se trouvent donc toujours à l'atelier de Bordeaux.

Les coins d'avars pourront donc servir à la production des CINQ CENTIMES et UN DECIME dès le démarrage de la production. L'absence de production de ces DECIME et 2 DECIMES a deux origines. En effet, la fourniture des coins a été très tardive, en toute fin de l'an 4 et leur envoi effectué en tout début de l'an 5 (MS118 F°35 et *Enregistrement des divers récépissés des fournitures faites pour le service des monnaies - Dupré*) : l'accusé de réception des coins de la dernière fourniture date du 23 brumaire de l'an 5 (13 novembre 1796), soit près d'un mois après le début de l'année, pour des coins qui sont au millésime « An 4 ».

Première raison : le directeur de l'atelier n'a pas voulu frapper des monnaies avec des coins de l'année précédente. Pour que

ces pièces soient fabriquées, il eut fallu en activer la frappe dès réception des coins. C'est là que se situe la deuxième raison.

À cette date, l'atelier de Bordeaux n'est que partiellement pourvu en outillage pour activer une production de monnaie et n'a pas de balancier apte à recevoir les coins pour les monnaies de cuivre. Cet atelier, qui par ailleurs frappe des 5 Francs UF en l'an 5, signale par la plume de son directeur : « *le 29 Fructidor an 4. Le Citoyen Lhoste, directeur de la monnaie de Bordeaux, demande pour activer la monnaie, qu'on lui procure des balanciers existants dans les ci-devant monnaies de Toulouse et Montpellier (MS118, F°28).* »

C'est donc principalement l'absence de matériels pour la frappe (des balanciers en l'occurrence) qui n'a pas permis d'activer celle-ci à la fin de l'an 4. Il en est probablement de même pour les 5 Francs UF dont on connaît des An 5/4 K. Les coins à l'an 4 devaient être prêts mais la frappe n'a pas débuté. Les coins neufs ont donc été redatés.

Un atelier sans outils

Les échanges entre le directeur d'atelier et l'administration parisienne renseignent sur l'impossibilité d'activer une frappe de cuivre en l'an 4 et 5, du fait d'un manque de matériel. En vendémiaire de l'an 6, l'atelier de Bordeaux n'est toujours pas en mesure de commencer la fabrication pour les divisionnaires (l'atelier de Bordeaux frappe depuis l'année précédente, des 5 francs Union et Force). Il semble que l'administration ait répondu aux requêtes du directeur de l'atelier de Bordeaux, de lui faire parvenir des balanciers de l'atelier de Toulouse et de Montpellier (par courrier du 29 Fructidor An 4). Toutefois, le 29 vendémiaire an 6 (20 octobre 1797), soit un peu plus d'un an après cette demande : « *au commissaire du pouvoir exécutif pour la monnaie de Bordeaux. Nous vous invitons Citoyen, à nous mander par le retour du courrier, si les changements à faire aux balanciers de votre monnaie pour pouvoir y adapter les boîtes [illisible], sont terminés afin que nous fassions faire fabriquer les coins dont*

...BALANCIER DE TOULOUSE !

vous avez besoin pour les pièces de 5 centimes ». Ces travaux, déjà mentionnés le 5 nivôse an 5 (25 décembre 1796), confirment ainsi l'impossibilité de l'atelier de frapper des pièces de CINQ CENTIMES et de UN DECIME. Le 11 brumaire an 6 (1er novembre 1797), le Commissaire National répond que « *les balanciers sont en état de recevoir les nouveaux coins. Il demande des nouveaux coins de 5 centimes.* »

Ce n'est donc qu'à partir de brumaire de l'an 6 que l'atelier de Bordeaux est à même de frapper des monnaies de cuivre (MS144 F°3). C'est un manque d'outillage qui a empêché le démarrage de cette production plus tôt. Il aura fallu faire importer des balanciers des ateliers de Toulouse et de Montpellier et les faire remettre en état sur place pour activer la production.

Toutefois, ces balanciers ont dû poser problème pour la réalisation des coins, d'où probablement un retard supplémentaire dans leur fabrication et donc leur fourniture : « *Du 23 brumaire An 6, à l'administration. Je crois devoir vous prévenir que pour effectuer la fourniture des 35 carrés de pile de 5 centimes pour la monnaie de Bordeaux que vous m'avez demandé par*

votre lettre du 28 vendémiaire dernier et qu'hier vous m'avez fait dire devoir être d'ancien modèle, je serai obligé d'en faire forger exprès n'en ayant aucun dans mes ateliers de cette espèce pour la monnaie de Bordeaux » (Dupré – fond privé S30-3)

Les coins fournis dans la deuxième moitié de l'an 6 ne permettront une première délivrance qu'en toute fin de l'année (MS80).



Des carrés plus qu'il n'en faut

Pour quelle raison, alors qu'il n'a pas été réalisé de coins à l'an 5, trouve-t-on pour l'atelier de Bordeaux des 6/5 et des 8/5 pour la CINQ CENTIMES et des 8/5 pour la UN DECIME. On sait que Dupré avait obtenu de l'Administration une centralisation de la production des carrés destinés à tous les

ateliers de France. Ce faisant, la quantité nécessaire à graver pouvait ponctuellement être très importante. Il faut pour s'en convaincre, se rappeler que plus de onze mille coins seront fournis entre l'an 5 et l'an 9, pour la production des CINQ CENTIMES et UN DECIME, aux onze ateliers qui ont frappé ces monnaies. La gravure des poinçons, des matrices, des carrés étaient réalisées à Paris dans les ateliers et sous l'œil, voire la main, d'Augustin Dupré.

La loi du 3 brumaire an 5 change brutalement la « petite monnaie » produite depuis le 28 thermidor an 3. L'an 5 a donc été une année de production importante pour ces divisionnaires du Franc puisqu'il a fallu retirer de la circulation la monnaie produite depuis un an et faire frapper un montant de neuf millions de francs en « petite monnaie ». En l'an 5, huit ateliers sont à alimenter en outillage de frappe.

Afin d'anticiper les demandes - nombreuses - des différents ateliers, Dupré a été amené à graver partiellement des coins de revers en grand nombre, sans leur donner d'identification ou d'atelier de destination. Pour s'en convaincre, il

ET MAINTENANT UNE 8/5 K !

suffit de se rappeler qu'au début de l'an 7, Dupré avait encore détrempé 2 856 carrés de revers datés de l'an 5 ! Ces carrés ont été détrempés pour pouvoir être redatés.

dans un courrier du 1^{er} ventôse de l'an 7 (19 février 1799).

frappe qu'en l'an 7. On connaît ainsi des 7/5 avec différent et lettre d'atelier purs pour Paris, Strasbourg, Lyon, Bordeaux et Lille, attestant du nombre de coins qui devait rester en stock dans les ateliers de gravure à Paris et qui ont été remis en circulation après un à deux ans de « sommeil ».

La conservation d'outils tant à la Monnaie de Paris qu'au musée Carnavalet (Collection monétaire de la Monnaie de Paris ; Catalogue de l'exposition « Dupré » au musée Carnavalet, pour ne citer que ces deux collections) atteste de la préparation partielle de carrés auxquels il ne manque que la lettre d'atelier et le différent de son directeur (Augustin Dupré – Graveur général des monnaies de France). Augustin Dupré confirme par ailleurs, cet état de préparation des coins



parés sans indication de destination qui ont été employés en l'an 7. La production massive de l'an 5, a en effet limité celle de l'an 6 et certains ateliers n'ont repris la

Ce sont donc ces carrés partiellement préparés et laissés en dépôt que l'on va retrouver à partir de l'an 6 dans certaines productions. Ces carrés sont issus de ceux préparés par anticipation par Augustin Dupré pour la frappe des 50 652 511 pièces de CINQ CENTIMES au millésime de l'an 5. Ceci a nécessité la fourniture de plus de 4 000 coins aux ateliers de Paris, Metz, Rouen,

UN TOTAL PROBABLE DE 11.000 COINS

Strasbourg, Lyon, Limoges, Orléans, et Lille.

Les carrés de CINQ CENTIMES autant que les UN DECIME 8/5 n'étaient peut être pas initialement destinés à l'atelier de Bordeaux, plus qu'à un autre atelier. Ces coins étaient prêts, sous réserve de modifier le millésime et de leur insculper une lettre d'atelier et le différent de son directeur. Ces coins ont été gardés principalement au regard des difficultés d'approvisionnement et des coûts de fabrication. Ils sont ainsi passés d'une gravure « An 5 » à une autre pour servir deux à trois ans plus tard, sans qu'il y ait eu pour autant de frappe en l'an 5.

Une petite nouvelle...

Présentée récemment par Thierry Robert (ADF765) et illustrant cette conservation des coins de l'an 5, cette CINQ CENTIMES pour Bordeaux parfaitement lisible en 8/5 malgré l'usure importante de la pièce. Les reliefs étant bien marqués, on peut supposer que cette



pièce a été frappée avec des coins en très bon état. En revanche, la monnaie a subi une corrosion et une abrasion importante. Malgré cela, le 5 sous le 8 est parfaitement visible.

Une ligne de plus a créé, une petite nouvelle - on n'ose plus dire « une dernière » - à ajouter à la liste déjà importante des trouvailles signées « A. Dupré ». Cette ligne est surtout l'illustration que les « An 5 K », bien que n'ayant pas existé à ce millésime, ont généré des variantes postérieures bien visibles.

Xavier BOURBON

Sources bibliographiques

Monnaie de Paris. Savigny le Temple (Seine et Marne)
 MS80 : Registre de fabrication : Cuivre - fabrication faites en vertu de la loi du 3 brumaire An 5.
 MS117 : Administration des monnaies. Correspondances 15 prairial an 4 – 8 fructidor an 4.
 MS118 : Administration des monnaies. Correspondances 8 fructidor an 4 – 29 frimaire an 5.
 MS144 : registre de correspondance de la « Monnaie de Bordeaux ».
 Dupré – fond privé. S30-3.
 Collin B. & Indrigo J. (1989) Les collections monétaires : IV. les monnaies contemporaines – I. les monnaies révolutionnaires. Paris. ISBN 2-11-086122-3.

Bibliothèque Nationale de France (Paris)
 Dupré - *Enregistrement des divers récépissés des fournitures faites pour le service des monnaies* - Res-MS-10030-PAR-MON-F(5).

FRANC VIII - Ed. Chevaux Légers, 2009.

Augustin Dupré (1748-1833) Graveur général des monnaies de France. Collection du musée Carnavalet. R. Trogan & Ph. Sorel, Paris, 2000.

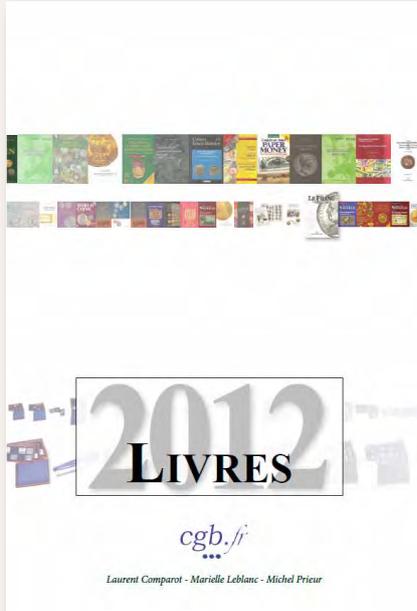
CATALOGUE LIBRAIRIE

LIVRES 2012 : un outil pour la bibliophilie numismatique

Ce nouveau catalogue en présentation tête-bêche avec d'un côté des livres et de l'autre les fournitures est assez original. Jusqu'à présent, nos catalogues de livres tendaient vers l'exhaustivité avec pour seule mission de mettre sous une même couverture le plus grand nombre d'ouvrages susceptibles d'intéresser les collectionneurs. Une mission certes passionnante mais de plus en plus difficile au regard de l'augmentation exponentielle de notre fonds de librairie.

Elle est bien révolue l'époque où nous ne proposons que quelques dizaines de titres ! Au fil du temps, fort de l'expertise de l'équipe CGB-CGF, nous avons élargi notre choix au plus grand bénéfice de nos lecteurs. La montée en puissance de notre site internet cgb.fr a permis d'accompagner cette évolution avec la possibilité d'offrir en ligne un très grand nombre d'informations pour chacun des ouvrages : présentation, résumé, grille d'appréciation et même articles publiés dans le Bulletin Numismatique pour de très nombreux titres. Un choix et un volume d'informa-

tions désormais très difficile de compiler sur un simple et unique catalogue papier.



Avec seulement 266 titres proposés, le nouveau catalogue a fait le pari contraire de l'exhaustivité proposé sur notre site internet. Il s'agit d'une sélection d'ouvrages que nous avons estimé importants tant pour le collectionneur débutant que

pour approfondir certains domaines de sa collection.

Dans un contexte de fin d'année morose pour le secteur de la librairie (hausse de la TVA, réduction du nombre de points de vente, concentration et concurrence directe des sites internet généralistes, mutations et interrogations quant à la numérisation), la littérature numismatique reste encore marginale et très fragile. En revanche, la bibliophilie numismatique est l'un des moteurs de la collection de monnaies, billets, médailles et jetons.

Parcourez ce catalogue et n'hésitez pas à en apprendre plus en visitant notre site cgb.fr .

Enfin, n'oubliez pas qu'au 1^{er} janvier 2012 un grand nombre des titres proposés seront désormais taxés au taux de 7 % au lieu de 5,5 %. Si nous avons pris la décision de ne pas répercuter cette hausse de la TVA sur le prix de vente des livres et catalogues que nous éditons, il en sera autrement pour un grand nombre des ouvrages proposés. Bons achats et bonnes fêtes.

Laurent Comparot

CATALOGUE FOURNITURES

Cgb.fr a une vision globale de la Numismatique avec près d'une vingtaine de boutiques en ligne. Elles vous permettent de voyager dans le temps, de la Grèce antique à nos jours, et de découvrir des milliers de billets ou de monnaies, des tétradrachmes d'Athènes aux billets de la Banque de France ou aux derniers *State quarters* américains...



les ouvrages ou les documents indispensables pour étudier, répertorier ou tout simplement coter les billets ou les monnaies de votre collection.

Quel plaisir de collectionner ! Mais quel dommage quand ces collections sont entassées dans des boîtes à chaussures ou mises en vrac dans le classeur d'école du petit dernier !



Pour être certain que tous les articles sont disponibles et peuvent être livrés rapidement, passez votre commande sur le site cgb.fr.

Entrez les références du catalogue papier ou du flipbook dans le moteur de recherche et remplissez votre panier.

N'oubliez pas de vous enregistrer sur nos listes de diffusion afin d'être tenu informé des offres spéciales, des promotions ponctuelles ou des dernières nouveautés.

Bons achats et bon classement avec cgb.fr

Marielle Leblanc

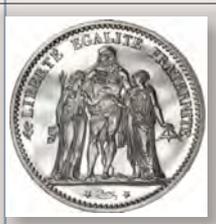


Cgb.fr c'est aussi un site de référence pour trouver, dans notre boutique LIBRAIRIE,



Pour que collectionner soit toujours un plaisir, cgb.fr vous propose, dans sa boutique FOURNITURES, des centaines de références : albums, plateaux, pochettes, loupes...cliquez pour visiter ! Il y a forcément ce que vous cherchez pour ranger, classer et protéger aussi bien vos plus exemplaires que vos doubles. N'hésitez donc pas à la découvrir, si ce n'est pas déjà fait, ou à commander, dès à présent, le nouveau catalogue Librairie/Fournitures 2012.

MONNAIES 52 : CLÔTURE 9 FÉVRIER 2012



www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

MODERNES XVIII :

De la défaite de Napoléon III à Sedan le 2 septembre 1870 au vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940, la Troisième République – la plus longue des Républiques françaises – voit, en trois-quarts de siècle, la société française se transformer et se moderniser.

Revivez, au travers des monnaies, ses premiers balbutiements marqués par le gouvernement de la Défense Nationale et la Commune de Paris mais aussi par la Belle Époque et la naissance d'un empire colonial, partagez les peines et les difficultés des Français meurtris au lendemain de la Première Guerre Mondiale et secoués par la crise de 1929, retrouvez l'espoir avec l'avènement du franc Poincaré et les réformes du Front populaire...

Un Empire colonial

La III^e République est aussi la grande période de l'expansion coloniale et de l'apogée de cet empire. Certes, l'Empire Colonial Français date de l'Ancien Régime mais, à la Restauration, cet empire

n'est plus composé que de quelques îles et territoires délaissés. La perte du Canada sous le règne de Louis XV, la période révolutionnaire qui aboutit à une longue période d'isolement et enfin la vente de la Louisiane par Napoléon I^{er} ont eu raison de toute velléité coloniale. Il faut attendre Charles X avec l'expédition en Algérie



pour renouer avec une véritable politique d'expansion coloniale.

Napoléon III poursuit cette politique avec l'annexion de la Nouvelle-Calédonie en 1853, l'extension dans les îles du Pacifique, le développement des implantations au Sénégal et au Gabon, l'augmentation de

l'influence de la France en Cochinchine, Cambodge et à Madagascar.

La III^e République naît sur le traumatisme de l'effondrement du Second Empire et de la perte de l'Alsace-Lorraine. À la recherche de gloire militaire et de débouchés pour l'industrie métropolitaine, la nouvelle république se lance dans l'aventure coloniale et ses premiers missionnaires seront les proscrits de la Commune de Paris. Sous l'impulsion de Jules Ferry, la France se lance à l'assaut de l'Indochine. Puis ce sera Madagascar. En Afrique, Français et Britanniques se battent pour la contrôle du Soudan. Ces deux puissances sont lancées dans une véritable course de vitesse sur le continent africain cherchant à former de grands blocs de territoires continus.

La Première Guerre mondiale marque une pause dans ce développement de l'Empire. La capitulation de l'Allemagne relance l'expansion avec le partage des colonies des empires défaits : Cameroun, Togo, Syrie et Liban.

L'entre-deux-guerres constitue l'apogée de cet empire colonial même s'il porte déjà en lui les premiers symptômes de sa

TROISIÈME RÉPUBLIQUE

dislocation. En 1931, une France sur le déclin n'a d'yeux que pour les fastes de l'Exposition Coloniale de Paris.

Des monnaies coloniales

Le second empire colonial nécessite aussi la création et la frappe de nouveaux types monétaires multiples et variés. Alors que jusqu'à présent les colonies étaient souvent soumises à des pénuries monétaires, la période va se caractériser par un vaste développement des frappes monétaires. En Asie, la piastre permet le commerce avec le reste de la zone et donc le système est maintenu et élargi à l'ensemble de la zone qui devient l'Indochine Française.

En Tunisie, le protectorat est établi dès 1881 et le Franc y est rapidement introduit avec des monnaies de 1, 2, 5 et 10 centimes de bronze, des 50 centimes, 1 et 2 francs en argent, des 10 et 20 francs or. Ces monnaies sont frappées selon les mêmes caractéristiques que celles adop-

tées pour les types monétaires de Métropole.

Au Maroc, l'influence monétaire est plus tardive et l'adoption du Franc n'intervient qu'en 1912, une fois le statut international du pays fixé.

Après la Seconde Guerre mondiale, de nouveaux types monétaires apparaissent pour les territoires sous mandat de la SDN : Cameroun, Liban, Syrie et Togo.

L'entre-deux-guerres est aussi une période pendant laquelle les monnaies des nations ruinées par quatre années de guerre sont malmenées. Les « Patey » tunisiennes ressemblent furieusement aux « Domard » françaises. L'ancienne régence de Tunis connaît aussi une brève réapparition des monnaies en argent et en or en 1929.

À l'aube de la Seconde Guerre Mondiale, les gravures sont souvent d'une grande richesse et témoignent des grandes qualités artistiques des graveurs qui se sont succédés tels que Barre, Bazor, Dubois, Lagrange, Lindauer, Patey ou encore Turin. Le savoir-faire français est alors à son apogée.

Le choix des jetons a été fait pour mettre en valeur l'activité économique de la Troisième république avec de belles séries d'assurances, chambres de commerce, caisses



d'épargne, banques, expositions et entreprises.

Fort de près de trois mille monnaies et d'une sélection de jetons, MODERNES XVIII se positionne déjà comme un catalogue de référence en étant le plus complet jamais proposé sur la période. Vous y trouverez aussi bien les monnaies modernes françaises de la période que les monnaies émises pour les colonies. Rendez vous sur la page d'accueil de la boutique MODERNES ou COLONIES ou JETONS, utilisez le moteur de recherche en tapant le numéro de six chiffres en rouge. Ce numéro vous sera également utile pour commander : il vous suffira simplement de le recopier sur votre bon de commande papier ou en ligne.

Stéphane Desrousseaux et
Laurent Comparot



MONNAIES COMMUNES ET UNIONS MONÉTAIRES DE L'HISTOIRE DE L'EUROPE



Tétradrachme macédonien. (145€)



Copie celte (200€)



Néron à Lyon (115€)



Denier d'Hadrien (118€)



Constantin en Arles (46€)



Denier de Louis (126€)

NOTE : les prix entre parenthèses des pièces illustrées sont les prix auxquels ces monnaies ont récemment été vendues.

Sur notre vieux continent, la Monnaie a été inventée voici vingt-sept siècles par les Grecs, et l'euro n'est pas notre première monnaie commune.

Le première monnaie qui circula dans toute l'Europe fut, vers 250 avant J.-C., le tétradrachme de Philippe III au type d'Alexandre le Grand : une énorme quantité de ces pièces fut pillée lorsque les Celtes prirent d'assaut la ville grecque de Delphes, en 277 avant J.-C., et s'approprièrent le trésor fabuleux du temple de la ville. Ces pièces furent copiées et les originaux ou les copies circulèrent de la Bulgarie à l'Allemagne. Une autre pièce d'origine grecque, le statère d'or de Philippe fut copié par les Celtes et les Gaulois et nous le retrouvons jusqu'en France.

Le deuxième système monétaire européen fut bien entendu le denier romain qui arriva avec l'envahisseur et fut utilisé dans toute l'Europe, de la Grande-Bretagne à la Grèce, même dans les régions non occupés par les Césars puisque l'on retrouve des trésors de monnaies romaines jusqu'en Scandinavie. Le système monétaire romain, sesterce de bronze, denier d'argent, aureus d'or, puis antoninien de bas argent et folles de bronze était frappé et circulait non seulement en Europe mais encore dans tout le bassin méditerranéen. Il est utilisé de l'époque de la naissance du Christ pendant des siècles. Cette monnaie commune cessa d'être officiellement fabriquée à la disparition de l'Empire romain d'Occident mais circula dans la pratique beaucoup plus longtemps.

Il fallut attendre quatre siècles, Charlemagne, le Karl der Grosse de nos voisins allemands, pour qu'une monnaie commune soit de nouveau mise en place après l'anarchie monétaire mérovingienne.

Certes, Charlemagne créa son denier d'argent en référence au système romain mais il réussit à l'imposer par la force du nord de la Saxe aux frontières de l'Espagne de l'Italie au nord de la Flandre. Le modèle qu'il adopte, avec sa signature en croix, sera encore utilisé par ses successeurs, comme son fils Louis le Pieux et servira de modèle à de nombreuses monnaies féodales et royales du Moyen-Âge.

Les mines d'argent de Joachimsthal donneront leur nom à une monnaie commune qui circulera dans presque toute l'Europe pendant plusieurs siècles sous différents noms : le thaler. Grosse pièce d'argent initialement de 35 grammes, d'une valeur d'un florin d'or, elle sera copiée et produite dans tout le Saint Empire Romain Germanique, en Scandinavie (daler), aux Pays-Bas (daldre), en Italie (tallaro), en Pologne (talar) et en Transylvanie. Bien entendu, son descendant le plus célèbre s'appelle aujourd'hui le dollar, qui fut lui aussi une grosse pièce d'argent jusqu'au début des années 1930.

C'est la Révolution et Napoléon qui vont instituer un système monétaire unique pour la plus grande partie de l'Europe mais surtout supprimer l'usage d'une monnaie de compte à côté de la monnaie circulante et imposer un système décimal. Bien entendu, son système ne se généralisera que lentement, au fur et à mesure des conquêtes, des indépendances et des réformes monétaires dans les différents pays. À la fin du siècle dernier, vingt-sept pays payaient partout avec les monnaies les uns des autres.

Tout ce système monétaire, l'Union Latine, commence en réalité par l'établissement le 15 août 1795 du Franc et en 1803 avec la création du Franc Germinal et sa définition d'un rapport fixe entre l'or et l'argent : 6,45 grammes d'or à 900 millièmes de pureté valent 20 francs et 25 grammes d'argent à 900 millièmes valent 5 francs.

La pièce de base en or est de 20 francs en France ou en Hollande, 20 lire en Italie, 20 franken dans la Westphalie de Jérôme Napoléon. La pièce de base pour l'argent est celle de 5 francs en France et 5 lire en Italie. Toutes ces pièces ont le même poids, le même métal, la même valeur : on peut payer pour deux francs en Hollande avec une pièce de deux lire frappée à Milan.

Napoléon mort à Sainte-Hélène, son système monétaire va continuer de se développer.



Denier de Charles le Chauve,
Blois (135€)



1/24^e de thaler
J.-Napoléon (15€)



5 francs an XI (23€)



20 francs 1811 Lille (76€)



20 franken (298€)



20 lire Naples (374€)



20 francs belges (75 €)



20 francs suisses (65 €)



20 lire du Vatican, 1869
54.000 ex. frappés (102 €)



100 francs-or de Monaco, 1886,
15.000 ex. frappés (320 €)



100 francs-or de Monaco, 1895,
20.000 ex. frappés (338 €)

Tout d'abord Louis XVIII, et son frère plus conservateur Charles X, gardent le Franc et ne reviennent pas au Louis et à l'Écu de leur frère Louis XVI. Les pays anciennement occupés par la France gardent en majorité la monnaie installée par Napoléon.

En 1831, à la naissance de la Belgique, on crée le franc belge avec des pièces de 20 francs belges en or dont le poids et le diamètre seront identiques à ceux des pièces de 20 francs français de Louis-Philippe qui circulent alors en France. En 1850, trois siècles après son union politique, la Suisse réalise son union monétaire et crée le Franc suisse qui aura lui aussi même poids, métal et diamètre que les autres francs.

Il faut bien comprendre que la différence essentielle avec l'euro, où tous les billets sont identiques, est que le nom de la monnaie de chaque pays et son régime politique sont conservés sur chaque pièce ou billet mais que les valeurs sont identiques. Avant la guerre de 1914, un Suisse pouvait parfaitement payer à Paris avec une pièce de 20 drachmes et recevoir la monnaie en pièces à l'effigie des rois d'Italie, de Bulgarie ou de Belgique.

Nombreux sont les trésors monétaires trouvés en France et enterrés au siècle dernier où l'on retrouve des pièces mélangées d'une dizaine de pays différents. Bien évidemment, les billets des différents pays pouvaient eux aussi être utilisés partout mais, à une époque où un ouvrier gagnait 150 francs par mois (sept napoléons de 20 francs et un demi-napoléon de 10 francs en or, trente écus de cinq francs en argent), les billets étaient peu utilisés.

Le traité de l'Union latine est finalement signé en 1865 pour donner une base juridique à une pratique qui durait depuis plusieurs dizaines d'années. Beaucoup de pays qui ne signèrent pas le Traité frappèrent néanmoins leurs pièces en suivant le système Franc : elles pouvaient alors être utilisées directement sans conversion dans tous les pays adhérents.

Bien entendu, pour des raisons politiques, deux pays n'adoptèrent jamais l'Union latine : l'Angleterre et l'Allemagne. En revanche, cette union dépassa de loin les frontières de l'Europe puisque l'Argentine, le Pérou, la Colombie, le Guatemala, le Honduras, les Philippines et le Venezuela frappèrent des pièces utilisables dans l'Union latine.

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

Des négociations avec les États-Unis d'Amérique furent engagées pour faire correspondre 25 francs à 5 dollars-or. En Europe même, des monnaies spéciales furent frappées pour correspondre au standard dans des pays dont les traditions monétaires étaient différentes. On trouve par exemple en Suède une pièce frappée pour "1 CAROLIN = 10 FRANCS" et en Autriche une pièce spéciale "20 Fr. = 8 Florins".

L'Union latine connaîtra des difficultés lors des grandes découvertes minières qui changeront les rapports de rareté entre l'or et l'argent et disparaîtra, dans la pratique dès la Guerre de 1914 où les pays d'Europe vont se ruiner, le Franc français dévaluant de 80 % pendant que les pays non-belligérants voyaient la valeur de leur monnaie progresser. On constate d'ailleurs que la première mesure prise à la déclaration de guerre a été de suspendre la circulation des monnaies en métaux précieux pour généraliser le billet. Ce déséquilibre, l'interdiction de circulation de l'or et de l'argent dans les pays ruinés : l'Union Latine était morte.

Le choc de la Grande Guerre mis en avant les idées pacifistes et une première tentative de monnaie unique fut lancée sur une initiative privée. Une monnaie, l'Europa, fut frappée et mise en vente dans le public mais l'idée n'eût pas de suites malgré un bon accueil, dans les convulsions économiques et politiques des années 1930.

L'idée de l'euro est née après la deuxième grande guerre civile européenne : la Deuxième guerre mondiale. Il était devenu évident, et l'état de ruine de notre continent ne laissait aucune alternative, que tous les freins possibles devaient être mis aux risques de guerre.

Il existait deux voies. L'une avait été suggérée dès 1920 par Jacques Bainville : il fallait scinder les pays "à risques" en plusieurs régions, dans la mesure où celles-ci existaient d'une manière viable. L'idée de Bainville était de ressusciter la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, bref tous les Länder allemands comme états indépendants, effaçant ainsi l'œuvre de Bismarck et la première unification allemande de 1870. Hélas, le Traité de Versailles, sous l'impulsion de Woodrow Wilson, le chantre du "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" fabriqua une poudre qui ne mit que vingt ans à exploser, causant cinquante millions de morts.

L'autre solution était de créer une forme d'état supranational. Cette option avance depuis bientôt cinquante ans, sur des fonctions économiques de plus en plus impliquées.



20 francs de Monaco, 1878,
25.000 ex. frappés (122 €)



20 francs = 8 florins,
Hongrie (115 €)



5 francs 1917/1939 (8 €)



1/10 d'Europa
1928 (53 €)



Un milliard de marks (10 €)

PAPIER-MONNAIE 21

LES RÉSULTATS

Avec 257 participants et près de 200.000 euros de prix réalisés, les résultats de PAPIER-MONNAIE 21 sont bons. Malgré les secousses de l'économie actuelle, il est clair qu'au même titre que l'art, la collection -pour peu qu'elle soit fondée et structurée- est considérée comme une valeur sûre, voire refuge.

Depuis la clôture, les invendus sont très demandés et le pourcentage final approchera probablement les 80%.

Comme toujours, les records de prix ou de nombre d'offres font partie des données à retenir. Ils expriment l'évolution du marché, les tendances, les confirmations.

Les nombres d'offres :

15 offres pour le 582 : Petit numéro du 100NF Bonaparte.

14 offres pour le 1076 : Uniface du 100F Delacroix

13 offres pour le 156 : 50F Bleu et Rose 1889, 4ex.dans l'inventaire.

12 offres pour un 100F 1876 à plus de 2500 euros, un 5F Berger à 120 ou un 100F Rose et Bleu 1904 ou un St Exupéry...

Le constat est limpide : le billet Banque de France dans son ensemble se porte bien : XIX^e, fauté, petit numéro, alphabet... tous les domaines mis en valeur depuis ces dernières années sont plébiscités. Les collectionneurs sont là, et bien là, la diffusion d'information, les recherches, les inventaires portent leurs fruits et toutes les spécialisations ont leurs amateurs.

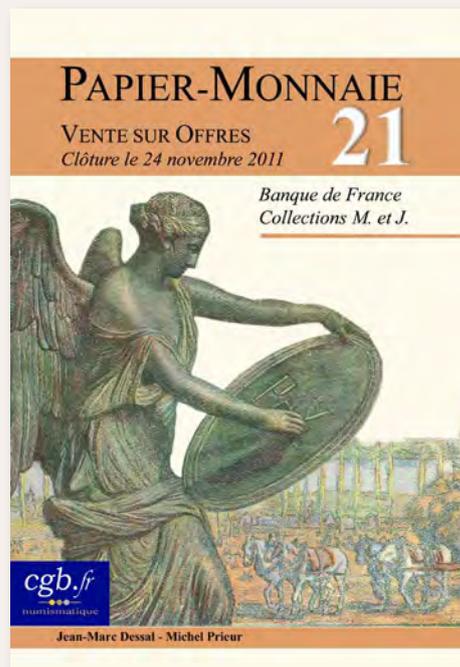
Les prix :

Malgré tout le sérieux que nous mettons à fixer les prix d'estimation, il y a toujours des surprises. Un record : 11 fois le prix de départ pour le n°808, un «simple» Debussy, manifestement l'alphabet 25 est bien plus rare qu'on ne le pense et la lettre Z a accentué encore son intérêt. Plusieurs autres records du même type sur des Debussy lettre Z sont à noter (n°919 ou 854).

Un très bon prix pour le Delacroix uniface, 1660 euros sur une offre maxi jamais vue de 3257 euros ! Un autre collectionneur heureux : le lot 156 est attribué à 3893 euros pour une offre maxi à 5678 et treize concurrents !

Accessibles gratuitement, les résultats complets de PAPIER-MONNAIE 21 sont très riches d'enseignements, ils permettent à tous les collectionneurs de mieux comprendre le marché, de mieux appréhender les tendances, les objectifs, les possibilités offertes selon les envies, les budgets.

Cette transparence est destinée à offrir à tous les amateurs des informations fiables et concrètes. Hors des fondamentaux : objectivité des évaluations de qualités et intégrité de la gestion des ventes, il n'est actuellement pas possible de juger de la valeur réelle des raretés de la Banque de France.



EN FÉVRIER 2012

BILLETS 62 le premier spécial Banque de France à prix marqués depuis BILLETS 57 !

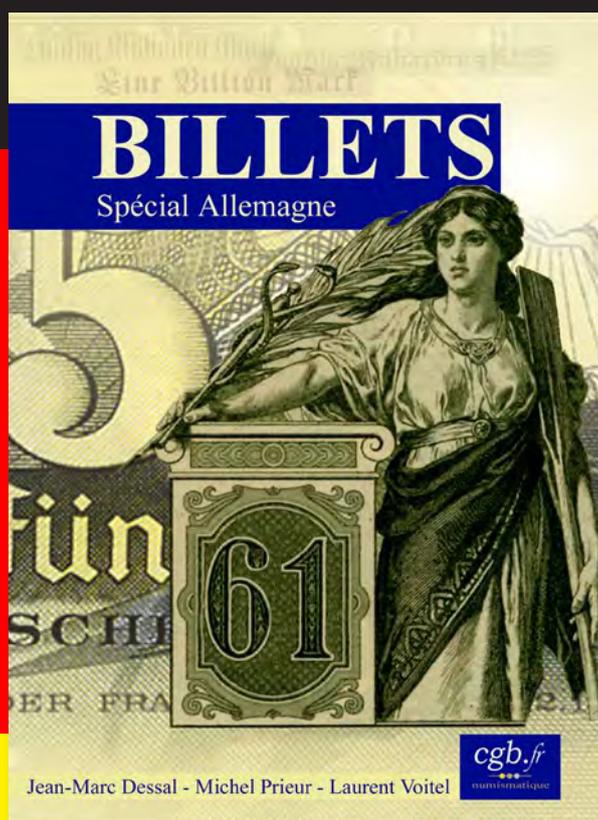
EN MARS 2012

PAPIER-MONNAIE 22 Spécial Banque de France, à ne pas manquer !

Résultats complets sur <http://vso.numishop.eu>

31 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr 31

En 2003, vous avez apprécié
BILLETS 32
...début janvier 2012, découvrez
BILLETS 61



BILLETS 61 spécial Allemagne

Plus de deux mille lots, pour tous les budgets, tous les thèmes, tous les niveaux de collection. Avec un large choix de types, de variantes, de qualités, plus de deux mille illustrations, des raretés non émises, et plus de huit cents billets des villes et régions, BILLETS 61 présente la plus importante série de billets allemands jamais proposée, y compris en Allemagne même !

rendez-vous avec l'Histoire.

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du *BN* en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

